

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 29 FÉVRIER 2024

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Bernard RIGEADE, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Serge SOLER, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Thierry ROUX, Emmanuelle ROCA, Virginie BARRA, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Jaouad MARBOH (absent du point n°1 au point n°3, présent du point n°4 au point n°25), Alexandra PIEDRA, Maxence RAIMONT-PLA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Sandrine LAGNEAU

Excusés : Alain MILON, Gérard ENDERLIN

Absents :

Représentés par pouvoir : Pascale CHUDZIKIEWICZ, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Cyrille GAILLARD (absent du point n°1 au point n°3, représenté du point n°4 au point n°25), Clément CAMBIER, Cindy CLOP, Manon REIG

A été nommée secrétaire de séance : Monsieur Maxence RAIMONT-PLA

Les Conseillers formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il a été procédé à la désignation d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, Monsieur Maxence RAIMONT-PLA ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

ADMINISTRATION GENERALE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2024

Adopté à l'unanimité

2. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Hélène TRINQUET demande à M. le Maire de quel contentieux il s'agit.

M. le Maire lui répond qu'il s'agit d'un contentieux d'urbanisme, introduit par Monsieur et Madame ARAKELIAN contre la décision favorable au permis de construire déposé par la SARL LA MAGNANERAIE 53.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE des décisions du Maire.

Prend acte

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP ET AE/CP)

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Maxence RAIMONT-PLA

Après en avoir délibéré,

MODIFIE les Autorisations de Programme, les Autorisations d'Engagement et la répartition des Crédits de Paiement.

ACTE les modifications listées ci-dessus pour les autorisations de dépenses pluriannuelles de la ville.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

4. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget principal de la ville voté le 14 décembre 2023.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

5. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2023

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2023.

PRECISE qu'il sera intégré au compte administratif 2023 de la ville.

Adopté à l'unanimité

6. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'OPERATION DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE LE PARC

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Sylviane FERRARO

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la réalisation de l'opération de rénovation énergétique de l'école maternelle le Parc.

DEMANDE à l'Etat sa participation financière sur ce projet au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2024.

VALIDE le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

7. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPDR (FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION) 2024

Commission des Finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Dominique DESFOUR

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la réalisation de l'opération d'installation de 71 nouvelles caméras de vidéo protection sur le territoire de Sorgues.

DEMANDE à l'Etat sa participation financière sur ce projet par l'intermédiaire du FIPDR 2024.

VALIDE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

8. RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES SORGUES DU COMTAT (CASC)

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activités 2022 transmis par la CASC.

Prend acte

9. CONVENTION DE SERVICE ENTRE LA VILLE DE SORGUES ET SON CCAS

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Jean-François LAPORTE

Après en avoir délibéré,

VALIDE la nouvelle convention de service entre la commune et le CCAS qui s'appliquera à compter de l'exercice 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à son application.

Adopté à l'unanimité

10. REMISE GRACIEUSE D'IMPAYE DE CANTINE SCOLAIRE

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Christelle PEPIN

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE la remise gracieuse du titre 1084 de l'exercice 2023 du budget annexe de la cuisine centrale pour un montant de 73,10 euros correspondant à des impayés de cantine de septembre 2023.

DIT que la remise sera enregistrée sur le budget annexe de la cuisine centrale 2024 sur le compte 6577 « remises gracieuses ».

Adopté à l'unanimité

11. ABROGATION DE LA DELIBERATION DU 21 NOVEMBRE 2013 RELATIVE A LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET NON ROUTIER COMMUNAL DUE PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Commission finances en date du 13 février 2024

Rapporteur : Sylviane FERRARO

Après en avoir délibéré,

ABROGE la délibération du 21 novembre 2013 instaurant la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques.

Adopté à l'unanimité

12. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DIDEROT : PARTICIPATION AUX JO PARALYMPIQUES

Commission finances en date du 13 février 2024
Rapporteur : Christelle PEPIN

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE le versement d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association sportive du Collège Diderot d'un montant de 1 500 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024 sur l'imputation 65748.

Adopté à l'unanimité

13. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ENTENTE BOULISTE SORGUAISE (EBS)

Commission finances en date du 13 février 2024
Rapporteur : Serge SOLER

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE le versement d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'Entente Bouliste Sorguaise d'un montant de 800 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024 sur l'imputation 65748.

Adopté à l'unanimité

CULTURE

14. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN CONCERT AVEC PARTICIPATION D'UN ENSEMBLE A CORDES

Commission culture du 19 février 2024
Rapporteur : Jacqueline DEVOS

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la signature de la convention de partenariat pour une rencontre et deux concerts avec un ensemble à cordes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité

POLITIQUE DE LA VILLE, JEUNESSE ET SANTE

15. MODALITES DE FINANCEMENT DU SEJOUR 2024 PROPOSE AUX ADHERENTS DE L'ACCUEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Commission Politique de la ville, jeunesse et santé en date du 14 février 2024 et Commission des finances en date du 13 février 2024
Rapporteur : Emmanuelle ROCA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la participation de la ville de Sorgues à ce séjour à hauteur de 257 € par enfant inscrit.

PRECISE que la ville paiera la totalité du séjour au prestataire retenu (la participation des parents sera encaissée par le biais de la régie de l'accueil municipal des jeunes).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

16. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU CHATEAU PAMARD ENTRE MME COLL-BUTEL MARIE EDUCATRICE SPECIALISEE ET LA COMMUNE DE SORGUES

Commission Politique de la ville, jeunesse et santé en date du 14 février 2024
Rapporteur : Sylviane FERRARO

Hélène TRINQUET déplore l'absence de transmission du rapport de la commission d'accessibilité du bâtiment, et s'interroge sur la responsabilité de la commune en cas d'incident.

Sylviane FERRARO précise que la commission relève de l'intercommunalité ; par ailleurs les problématiques d'accessibilité sont systématiquement prises en compte dans les rénovations ou créations nouvelles de bâtiments communaux.

M. le Maire précise qu'il s'agit de mise à disposition de salles du rez-de-chaussée, n'appelant pas d'observation en terme d'accessibilité.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le prêt du château Pamard au profit de Madame Marie COLL BUTEL

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

17. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU CHATEAU PAMARD ENTRE L'AFSA 84 ET LA COMMUNE DE SORGUES

Commission Politique de la ville, jeunesse et santé en date du 14 Février 2024

Rapporteur : Sylviane FERRARO

Hélène TRINQUET s'interroge sur l'inscription du château Pamard dans l'Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad' AP), dont le terme est prévu en 2024.

M. le Maire et Sylviane FERRARO précisent à nouveau que la collectivité a mis en conformité tous les bâtiments faisant l'objet de rénovation ou de création ; certains étant plus délicats que d'autres, comme la salle des mariages pour laquelle l'ABF s'est opposé au projet d'accessibilité déposé par la Ville.

Pour mémoire, la Ville de Sorgues a été l'une des premières à déposer l'Ad' AP en 2014 et n'a pas à rougir de son bilan dans ce domaine.

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

18. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES AU CHATEAU PAMARD ENTRE L'ASSOCIATION « CPS 84 » ET LA COMMUNE DE SORGUES

Commission Politique de la ville, jeunesse et santé en date du 14 février 2024

Rapporteur : Sylviane FERRARO

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise à disposition

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

19. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMMUNALE AU PROFIT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DE VAUCLUSE (C.D.A.D)

Commission Politique de la ville, jeunesse et santé en date du 14 février 2024

Rapporteur : Bernard RIGEADE

Après en avoir délibéré,

DECIDE le versement d'une subvention au titre de l'année 2024 au CDAD d'un montant de 3 000 euros

DIT que les crédits sont prévus au titre du budget principal de la Ville, sur le compte : Service Proximité et Cohésion / Contrat de ville : CDV 424 65748

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

20. PROMESSE DE CONSTITUTION DE SERVITUDE DE PASSAGE CONSENTIE A LA PROPRIETAIRE DE LA PARCELLE CADASTREE BA 20 ET LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION RHONE VENTOUX PARCELLE BA 121 SUR LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE BA 18

Commission Urbanisme et aménagement du territoire du 13 février 2024

Rapporteur : Sylviane FERRARO

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise en place de cette servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée BA 18 autorisant le passage des propriétaires des fonds dominants qui s'engagent à n'utiliser ce passage que pour accéder à la voie publique depuis le fonds dominant, tout autre usage étant prohibé ;

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette affaire

Adopté à l'unanimité

21. RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après s'être assuré auprès de l'assemblée de son autorisation, M. le Maire propose une présentation technique par le cabinet conseil de la Ville (annexée au présent procès-verbal).

David BELLUCCI observe que le PADD 2024 a peu évolué par rapport à celui de 2012 et en déduit une forme d'immobilisme, notamment dans les domaines relevant de :

- *La préservation du patrimoine agricole et naturel,*
- *Le bilan de la brigade environnementale,*
- *Les constructions illicites,*
- *La végétalisation en ville,*
- *Les énergies renouvelables et leur intégration sur les bâtiments communaux,*
- *La recomposition de la ville, de ses accessibilités, des pistes cyclables d'agissant notamment des routes d'Entraigues et de Châteauneuf-du-Pape,*
- *La réalisation d'un plan général de circulation et de stationnement,*
- *Le règlement local de publicité,*
- *L'état et l'inventaire du patrimoine local,*
- *L'articulation de l'accompagnement des commerces de proximité et de la zone Auchan nord.*

M. le Maire considère le jugement de David BELLUCCI comme sévère, le manque de changement radical s'expliquant par une continuité de la démarche portée par la municipalité.

Il ne s'estime pas dans l'immobilisme, bien au contraire, pour preuve, la réactivité de la Ville concernant l'adoption du plan relatif aux énergies renouvelables. Par ailleurs, les thématiques auxquelles fait référence David BELLUCCI prennent beaucoup de temps. C'est le cas de la passerelle au-dessus de l'Ouvèze, mais également du projet de piste cyclable route de Châteauneuf-du-Pape, qui pourra être réalisé une fois les problématiques hydrauliques réglées.

S'agissant du patrimoine communal, la Ville peut s'enorgueillir d'avoir rénové nombre de bâtiments, tels que les roues à aube, l'église, le presbytère, le château Rassy, le château Gentilly...

Concernant Avignon nord, il ne s'agit pas de développement commercial, mais d'aménagements à portée économique, tels que l'agrandissement de la clinique Fontvert, ou encore l'arrivée depuis Avignon du siège social de la CAPL porteur d'une centaine d'emplois.

Au sujet de cette dernière, le changement de site (actuellement en centre-ville) s'avère délicat à opérer.

Enfin, s'agissant du vélo, nous sommes en cours de finalisation du « schéma directeur cyclable » géré par l'intercommunalité.

Dominique DESFOUR dresse un bilan de la brigade environnementale ; laquelle n'existe que depuis six mois et a vocation à bénéficier d'un renfort de la brigade VTT, mais également de caméras chasse, nomade et fixes. Il présente les chiffres clés du travail de la brigade, qui a vocation à se renforcer et à assurer son travail avec célérité, à l'instar des autres missions de la police municipale.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat afférent au Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sorgues.

PRECISE que la tenue de ce débat est formalisée par la présente, à laquelle est annexé le projet de PADD.

Prend acte

RESSOURCES HUMAINES

22. INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

David BELLUCCI demande des précisions quant à la délégation relative à l'urbanisme.

M. le Maire lui précise que s'agissant de l'urbanisme (droit des sols) la délégation a été confiée à Sylviane FERRARO et que s'agissant du PLU / aménagement du territoire elle a été confiée à Stéphane GARCIA.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les taux des indemnités tels que présentés dans le tableau des indemnités de fonction des élus de la ville de Sorgues ci-après annexé.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

23. MAJORATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les taux des indemnités tels que présentés dans le tableau des indemnités de fonction des élus de la ville de Sorgues ci-après annexé.

Adopté à la majorité

2 abstentions (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI)

24. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS THEORIQUES DU PERSONNEL COMMUNAL

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en créant :

- 1 poste de brigadier-chef principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces postes seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Adopté à l'unanimité

**25. DELIBERATION AUTORISANT LA CREATION DE CONTRATS NON PERMANENTS
(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 332-23 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE
: CONTRAT D'UNE DUREE MAXIMALE DE 12 MOIS COMPTE TENU DES RENOUELLEMENTS
PENDANT UNE MEME PERIODE DE 18 MOIS CONSECUTIFS)**

Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

DECIDE de créer 1 emploi non permanent tels que présentés ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du poste créé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Adopté à l'unanimité

Le Maire

Sorgues, le

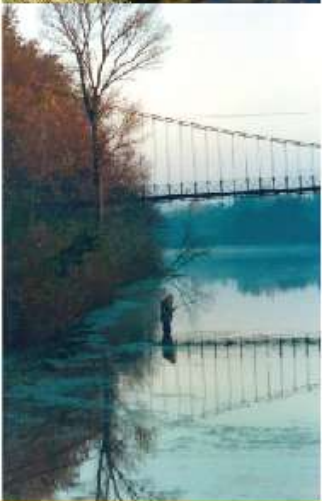
Thierry LAGNEAU

Le secrétaire de séance

Maxence RAIMONT-PLA



Ville de
Sorgues



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SORGUES

Révision Générale du PLU

**Débat du PADD
Conseil Municipal du 29/02/2024**



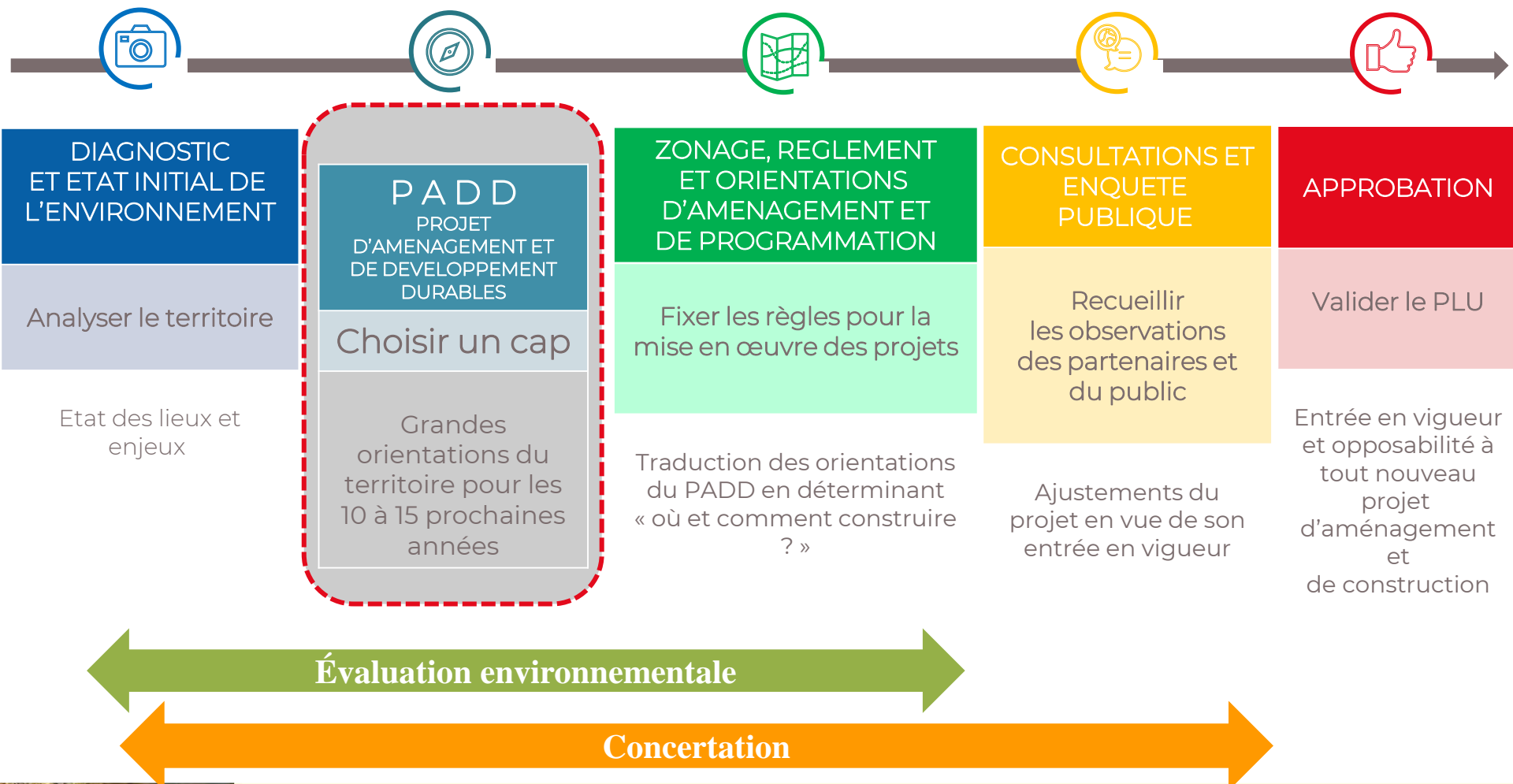
SOMMAIRE

1 / Préambule

2 / Les grandes orientations du PADD



Les étapes de la révision générale du PLU



Rappels sur le PADD



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a pour fonction de présenter le projet politique de la commune pour les années à venir. Il fixe l'économie générale du PLU.

Il sera le fondement justifiant les choix, mesures, actions et prescriptions qui figureront dans les autres pièces du dossier de PLU.

Il doit être l'expression claire et accessible d'une vision stratégique du développement territorial à long terme (horizon 10 ans).



SOMMAIRE

1 / Préambule

2 / Les grandes orientations du PADD



3/ Les trois grandes orientations du PADD



● orientation 1 : préserver le patrimoine agricole et naturel du territoire

● orientation 2 : recomposer la ville

● orientation 3 : garantir un développement mesuré et équilibré

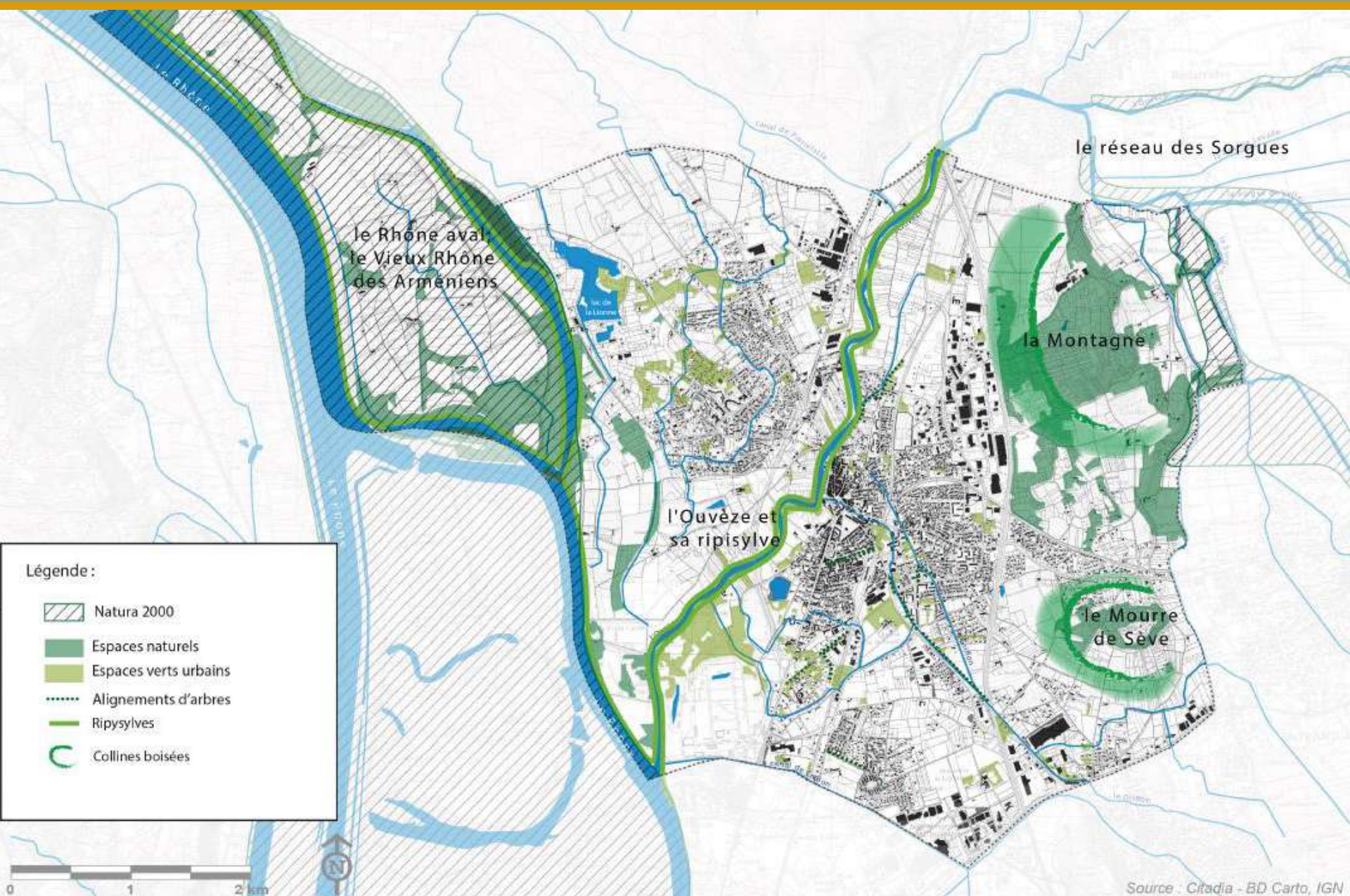




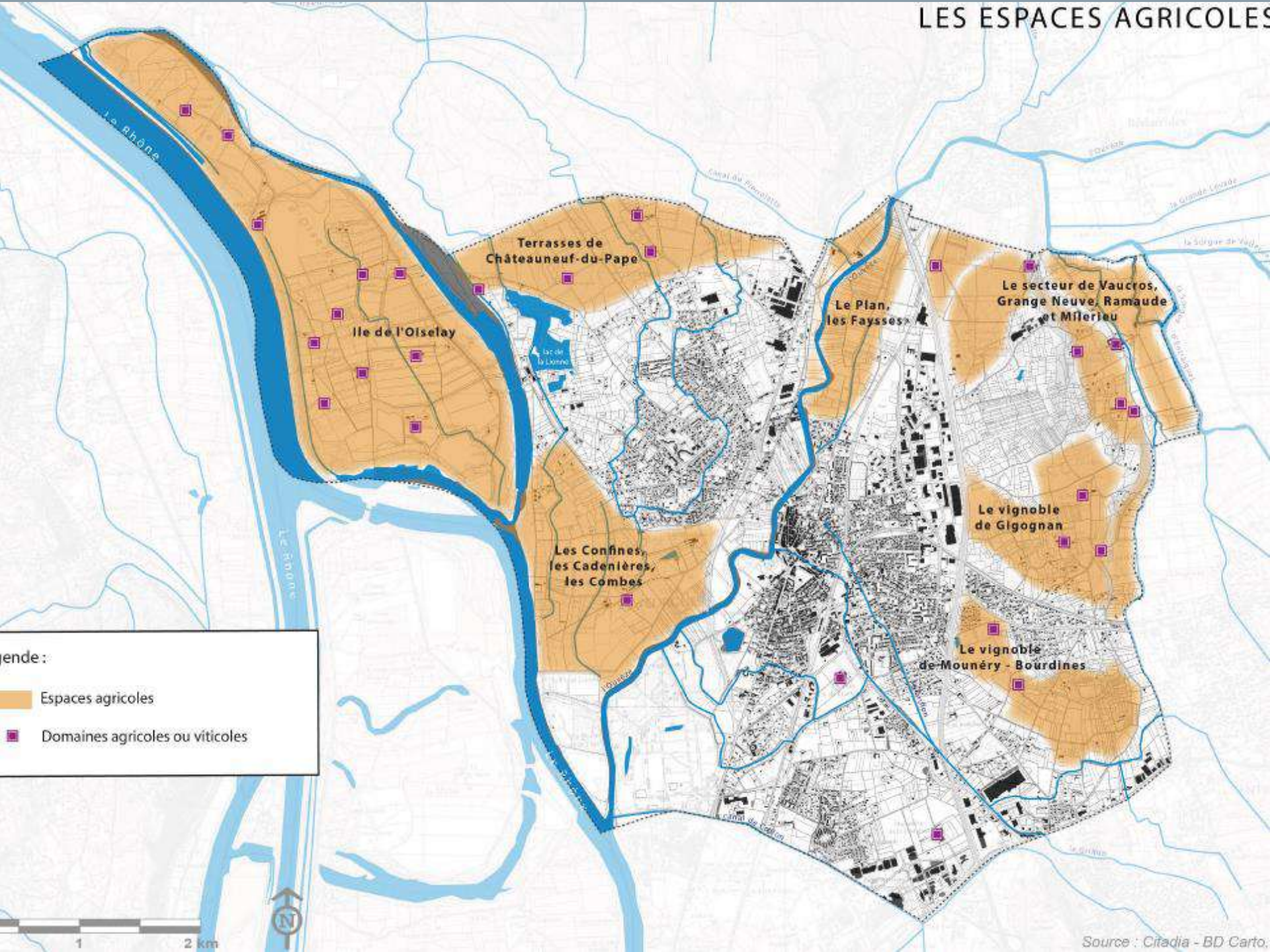
Orientation 1 : préserver le patrimoine agricole et naturel du territoire

- Préserver la diversité des espaces agricoles et naturels du territoire
- Affirmer les limites déterminantes à l'urbanisation et maîtriser les espaces de frange
- Valoriser les sites naturels et accompagner la transition énergétique


Le projet de PADD



LES ESPACES AGRICOLES

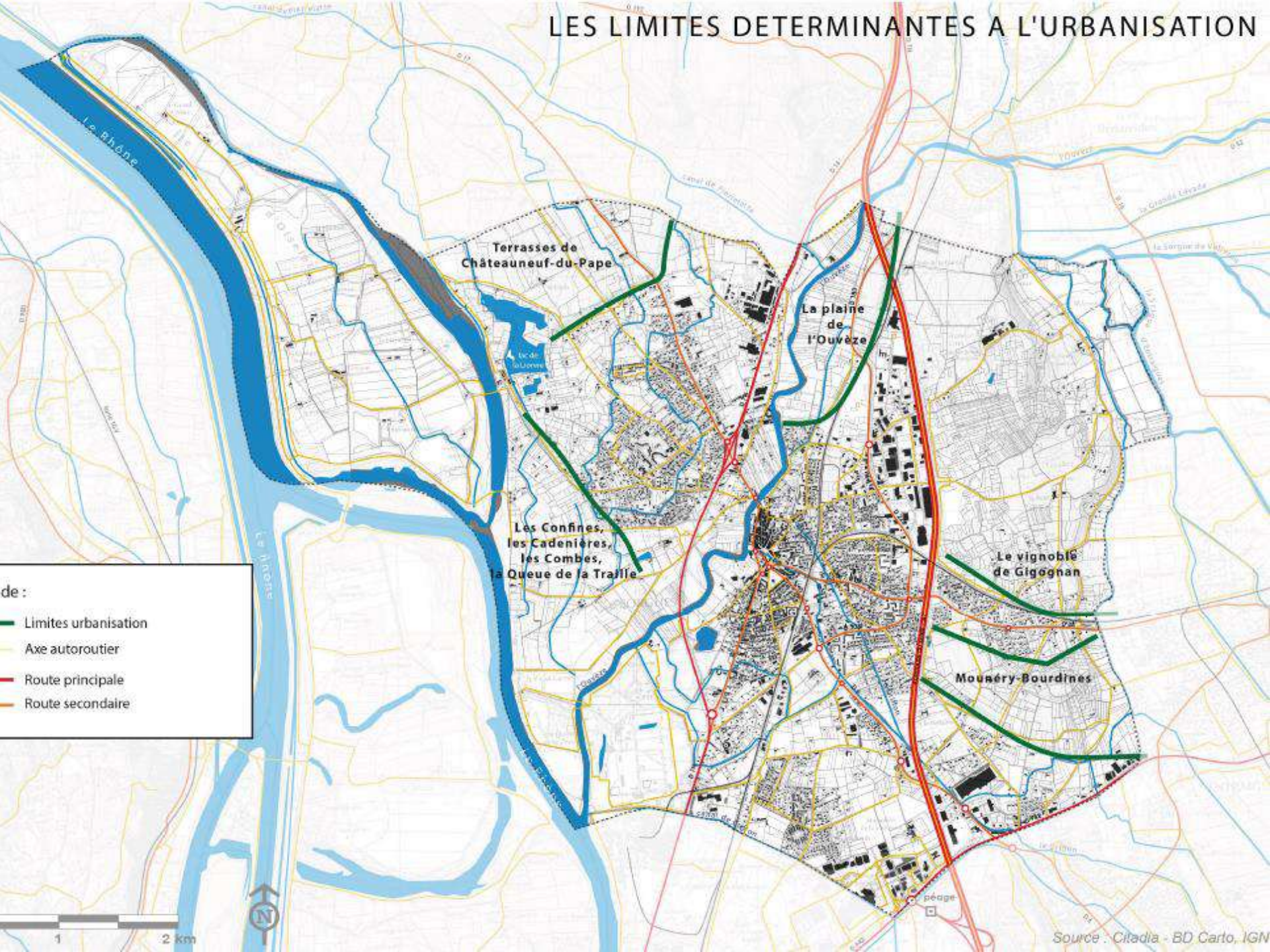


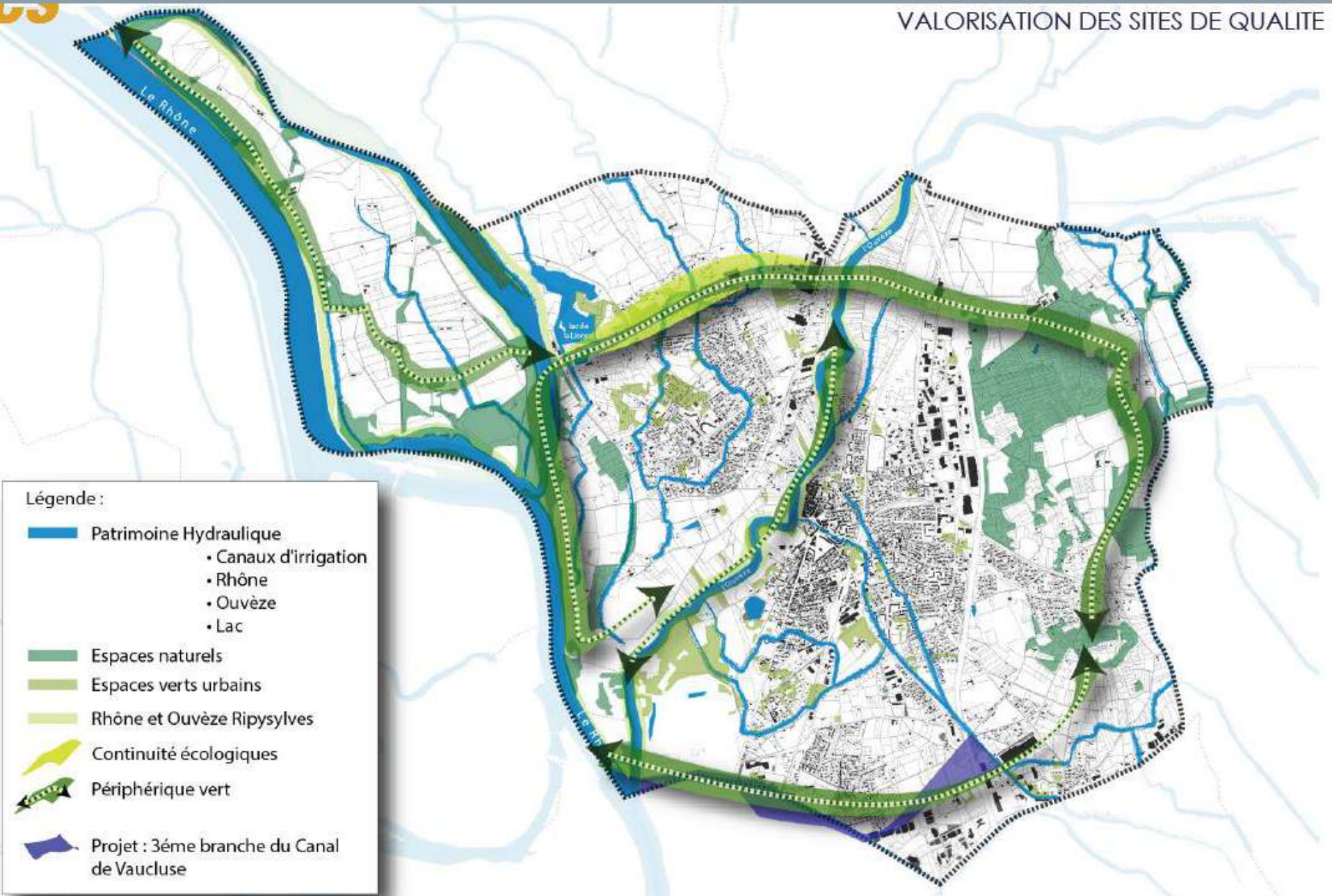
Legende :

 Espaces agricoles

 Domaines agricoles ou viticoles

LES LIMITES DETERMINANTES A L'URBANISATION







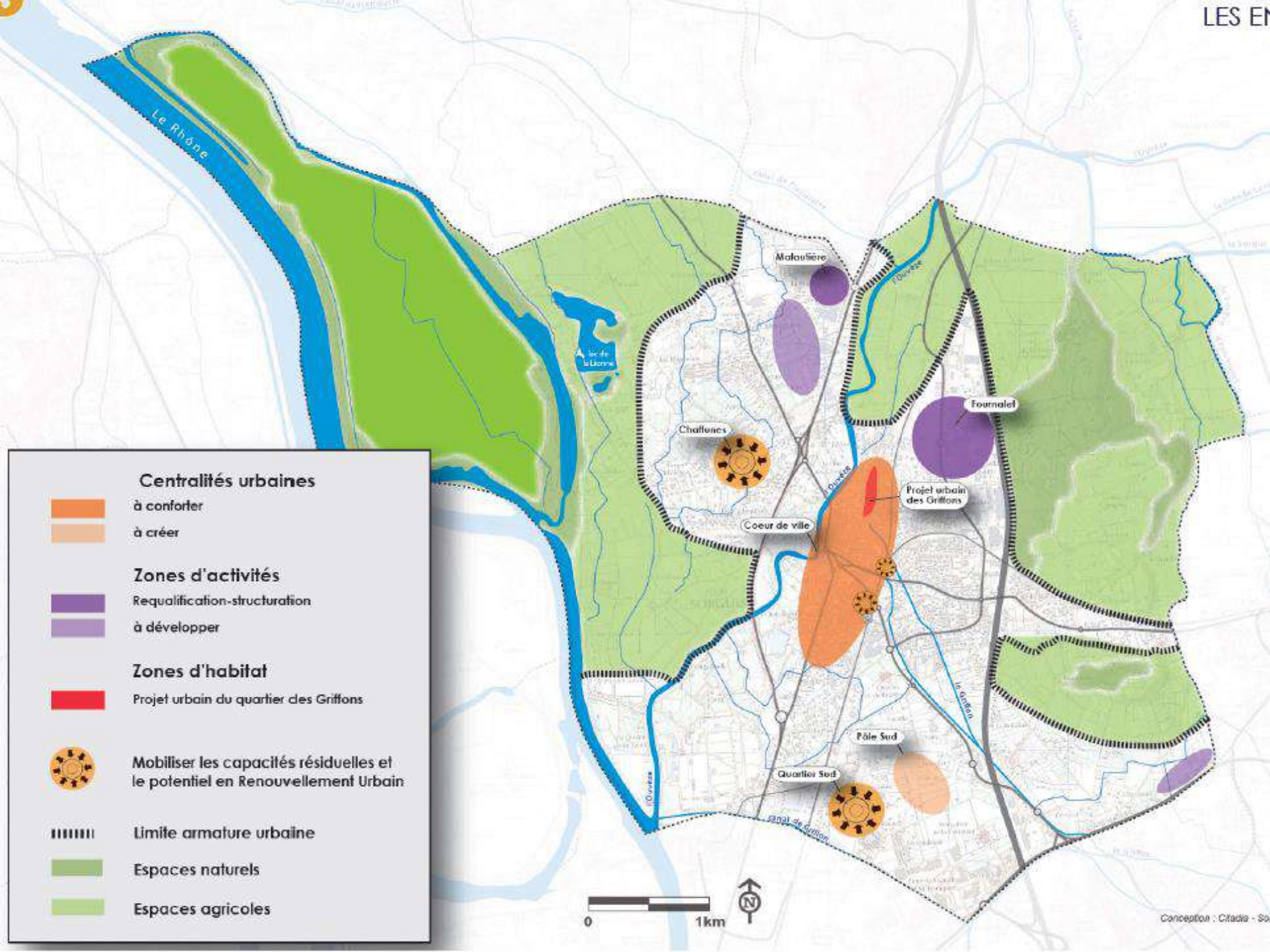
Orientation 2 : recomposer la ville

- Assurer la « continuité » de la ville
- Préserver l'identité de la ville et des quartiers : Sorgues ville d'eau / Sorgues ville à la campagne
- Sécuriser la ville et limiter les nuisances
- Poursuivre les actions d'amélioration du parc de logements
- Permettre et encourager la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers



Orientation 3 : garantir un développement mesuré et équilibré

- Permettre l'évolution de la ville
- Confirmer Sorgues comme pôle d'emplois majeur de son bassin de vie
- Un développement prioritairement orienté au sein du tissu urbain qui s'appuie sur deux centralités principales



Centralités urbaines

- à conforter
- à créer

Zones d'activités

- Requalification-structuration
- à développer

Zones d'habitat

- Projet urbain du quartier des Griffons

Mobiliser les capacités résiduelles et le potentiel en Renouveau Urbain

Limite armature urbaine

Espaces naturels

Espaces agricoles



**AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DU SOUTIEN A L'INGENIERIE DE
LA BANQUE DES TERRITOIRES AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**

CONVENTION

ENTRE LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ET LE BENEFICIAIRE

Entre

Le **Département de Vaucluse**, ayant son siège rue Viala à Avignon (84000) représenté par Dominique SANTONI, Présidente du Conseil Départemental habilitée par une délibération du Conseil départemental n°2023-429 en date du 10 novembre 2023,

Ci-après dénommé « **Le Département** »

D'une part

Et

La **commune de Sorgues**, ayant son siège **Centre Administratif- 80 route d'Entraigues- 84700 Sorgues**, identifiée au SIREN sous le n° **218401297**, représenté par **Thierry LAGNEAU**, en sa qualité de maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du

La **commune de Monteux**, ayant son siège **Place des Droits de l'Homme-Hôtel de Ville- 84170 Monteux**, identifiée au SIREN sous le n° **218400802**, représenté par **Christian GROS**, en sa qualité de maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du

La **commune de Pernes-les-Fontaines**, ayant son siège **Place Aristide Briand-Hôtel de Ville- 84210 Pernes-les-Fontaines**, identifiée au SIREN sous le n° **218400885**, représenté par **Didier CARLE**, en sa qualité de maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du

La **Communauté d'agglomération de Les Sorgues du Comtat**, ayant son siège **340 Boulevard d'Avignon- CS 6075-84170 Monteux** identifiée au SIREN sous le n° **248400293**, représenté par **Christian GROS**, en sa qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil communautaire en date du

Ci-après dénommée(s) « **Le Bénéficiaire** »

Ci-après désignées conjointement les "Parties" et individuellement une "Partie"



Les Parties ont conclu en date du **14/04/2022** une convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme PVD intermédié par le Département, pour une durée initiale de 24 mois. Les Parties ont décidé de proroger cette convention selon les modalités fixées par le présent avenant.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour vocation la modification de l'article 3.2 « Durée de la convention ».

Article 2 : Modification de l'article 3.2 « Durée de la convention »

L'article 3.2 est modifié de la façon suivante :

« La présente convention est conclue pour la durée du programme national « Petites Villes de Demain », c'est-à-dire **jusqu'au 31 mars 2026**. En fonction de l'état d'avancement des projets et programmes, celle-ci pourra le cas échéant et sous réserve de l'accord de la BDT, être prolongée pour un maximum de 6 mois d'un commun accord par voie d'avenant ».

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Avignon, en autant d'exemplaires que de parties,

le.....

Pour le Bénéficiaire

Commune de Sorgues, Maire

Commune de Monteux, Maire

Commune de Pernes-les-Fontaines, Maire

Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat
Président

Pour le Département de Vaucluse

Présidente du Conseil départemental

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 26 521 294,02	G 28 411 875,59	
	Section d'investissement	B 5 534 527,56	H 4 407 766,94	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 5 239 582,34	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 344 279,01	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 32 055 821,58	= G + H + I + J 38 403 503,88	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 1 393 743,13	L 1 804 195,91	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 1 393 743,13	= K + L 1 804 195,91	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 26 521 294,02	= G + I + K 33 651 457,93	
	Section d'investissement	= B + D + F 6 928 270,69	= H + J + L 6 556 241,86	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 33 449 564,71	= G + H + I + J + K + L 40 207 699,79	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		417 365,51
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	133 984,93	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	511 512,20	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	2 734 169,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	290 554,32	0,00
Total des réalisations d'équipement		3 670 220,63	417 365,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	657 531,40	916 650,47
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	694 561,15	2 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		1 352 092,55	918 700,47
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 5 022 313,18	II 1 336 065,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	201 892,17	1 761 378,75
041	Opérations patrimoniales (8)	310 322,21	310 322,21
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 512 214,38	IV 2 071 700,96

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	5 534 527,56	II + IV	3 407 766,94
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	344 279,01
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 000 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	5 534 527,56	II + IV + VI + VII	4 752 045,95
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)				-782 481,61

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	5 420 885,19	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 300 630,29
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	15 229 904,16	73 Impôts et taxes (sauf 731)	9 394 272,74
		731 Fiscalité locale	11 522 427,91
		74 Dotations et participations (1)	4 234 477,64
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 680 265,93	75 Autres produits de gestion courante (1)	979 702,60
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	274 749,00	013 Atténuations de charges (1)	199 260,22
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	24 605 804,28	Total recettes de gestion des services	27 630 771,40
66 Charges financières	126 855,45	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	14 883,12	77 Produits spécifiques (1)	578 090,23
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	12 372,42	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	1 121,79
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 24 759 915,27	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 28 209 983,42

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 761 378,75	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	201 892,17
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 761 378,75	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 201 892,17

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	26 521 294,02	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	28 411 875,59
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	5 239 582,34

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	26 521 294,02	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	33 651 457,93
---	--------------------	----------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	7 130 163,91				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		12 242 983,14	5 534 527,56	1 393 743,13	5 314 712,45	1 108 647,45	4 425 880,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	475 011,40	133 984,93	8 468,48	332 557,99	45 852,54	88 132,39
202	Frais réalisation documents urbanisme	149 757,50	11 510,04	0,00	138 247,46	8 952,54	2 557,50
2031	Frais d'études	286 375,58	89 136,00	4 200,00	193 039,58	36 900,00	52 236,00
2033	Frais d'insertion	9 923,40	9 284,70	0,00	638,70	0,00	9 284,70
2051	Concessions, droits similaires	28 954,92	24 054,19	4 268,48	632,25	0,00	24 054,19
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 187 963,22	511 512,20	65 860,02	610 591,00	0,00	511 512,20
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	800 000,00	500 000,00	0,00	300 000,00	0,00	500 000,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	65 860,02	0,00	65 860,02	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	322 103,20	11 512,20	0,00	310 591,00	0,00	11 512,20
21	Immobilisations corporelles	5 731 742,67	2 734 169,18	1 135 207,12	1 862 366,37	772 240,59	1 961 928,59
2111	Terrains nus	7 561,46	0,00	2 500,00	5 061,46	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	24 486,62	6 000,00	3 500,00	14 986,62	0,00	6 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	112 526,12	61 942,92	0,00	50 583,20	56 526,12	5 416,80
2128	Autres agencements et aménagements	941 037,80	77 390,30	8 400,00	855 247,50	35 172,00	42 218,30
21311	Bâtiments administratifs	102 759,37	99 474,67	3 284,70	0,00	12 869,88	86 604,79
21312	Bâtiments scolaires	467 352,69	373 774,89	91 839,40	1 738,40	123 717,54	250 057,35
21314	Bâtiments culturels et sportifs	762 233,42	315 156,11	54 035,51	393 041,80	16 844,40	298 311,71
21316	Equipements du cimetière	87 628,44	87 628,44	0,00	0,00	27 453,84	60 174,60
21318	Autres bâtiments publics	1 648 004,77	997 853,19	332 780,03	317 371,55	463 297,19	534 556,00
21321	Immeubles de rapport	609 490,91	235 803,02	254 223,40	119 464,49	26 601,85	209 201,17
21328	Autres bâtiments privés	165 617,51	12 940,03	152 677,48	0,00	5 024,97	7 915,06
2138	Autres constructions	4 732,80	4 732,80	0,00	0,00	4 732,80	0,00
2148	Construct ^e sol autrui - Autres construct	5 658,17	0,00	5 658,17	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	137 193,47	0,00	131 913,38	5 280,09	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	191 866,74	89 238,29	62 418,00	40 210,45	0,00	89 238,29
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	35 959,15	23 908,06	2 538,00	9 513,09	0,00	23 908,06
21828	Autres matériels de transport	206 755,91	206 755,91	979,95	-979,95	0,00	206 755,91
21831	Matériel informatique scolaire	27 200,00	0,00	0,00	27 200,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	52 586,74	42 194,66	9 384,19	1 007,89	0,00	42 194,66
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	19 770,00	19 722,78	0,00	47,22	0,00	19 722,78
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	47 607,46	32 195,11	10 334,50	5 077,85	0,00	32 195,11
2188	Autres immobilisations corporelles	73 713,12	47 458,00	8 740,41	17 514,71	0,00	47 458,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 664 375,30	290 554,32	0,00	2 373 820,98	290 554,32	0,00
2313	Constructions	2 650 000,00	290 554,32	0,00	2 359 445,68	290 554,32	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	14 375,30	0,00	0,00	14 375,30	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 059 092,59	3 670 220,63	1 209 535,62	5 179 336,34	1 108 647,45	2 561 573,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	942 531,40	657 531,40	184 207,51	100 792,49		657 531,40
10226	Taxe d'aménagement	415 357,37	130 357,37	184 207,51	100 792,49		130 357,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	527 174,03	527 174,03	0,00	0,00		527 174,03
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	694 591,15	694 561,15	0,00	30,00		694 561,15
1641	Emprunts en euros	692 591,15	692 591,15	0,00	0,00		692 591,15
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 970,00	0,00	30,00		1 970,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 637 122,55	1 352 092,55	184 207,51	100 822,49	0,00	1 352 092,55
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 696 215,14	5 022 313,18	1 393 743,13	5 280 158,83	1 108 647,45	3 913 665,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	228 768,00	201 892,17		26 875,83		201 892,17
	Reprise sur autofinancement antérieur	118 768,00	118 021,00		747,00		118 021,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	73 902,00	73 155,00		747,00		73 155,00
13912	Subv. transf. Régions	8 779,00	8 779,00		0,00		8 779,00
13913	Subv. transf. Départements	27 666,00	27 666,00		0,00		27 666,00
139148	Subv. transf. Autres communes	6 666,00	6 666,00		0,00		6 666,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 755,00	1 755,00		0,00		1 755,00
	Charges transférées (7)	110 000,00	83 871,17		26 128,83		83 871,17
21311	Bâtiments administratifs	11 815,47	11 815,47		0,00		11 815,47
21312	Bâtiments scolaires	38 648,56	12 549,07		26 099,49		12 549,07
21314	Bâtiments culturels et sportifs	12 776,29	12 776,29		0,00		12 776,29
21318	Autres bâtiments publics	8 000,00	7 970,66		29,34		7 970,66
21321	Immeubles de rapport	38 759,68	38 759,68		0,00		38 759,68
041	Opérations patrimoniales (8)	318 000,00	310 322,21		7 677,79		310 322,21
2111	Terrains nus	116 444,55	116 444,55		0,00		116 444,55
2112	Terrains de voirie	150,00	150,00		0,00		150,00
21311	Bâtiments administratifs	1 440,00	1 440,00		0,00		1 440,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	8 179,43	5 593,49		2 585,94		5 593,49
21316	Equipements du cimetière	1 486,26	1 486,26		0,00		1 486,26
21318	Autres bâtiments publics	184 000,00	183 183,15		816,85		183 183,15
21828	Autres matériels de transport	436,18	436,18		0,00		436,18
21831	Matériel informatique scolaire	863,58	863,58		0,00		863,58
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	725,00		4 275,00		725,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	546 768,00	512 214,38		34 553,62		512 214,38

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		11 898 704,13	4 407 766,94	1 804 195,91	5 686 741,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 890 593,54	417 365,51	1 804 195,91	-330 967,88
1312	Subv. transf. Régions	25 126,00	25 126,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	403 130,54	189 559,41	206 045,91	7 525,22
1322	Subv. non transf. Régions	125 150,00	12 993,10	125 150,00	-12 993,10
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	50 000,00	325 500,00	-325 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 147 500,00	0,00	1 147 500,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	139 687,00	139 687,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 851 912,04	0,00	0,00	1 851 912,04
1641	Emprunts en euros	1 851 912,04	0,00	0,00	1 851 912,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 742 505,58	417 365,51	1 804 195,91	1 520 944,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 786 132,00	1 916 650,47	0,00	-130 518,47
10222	FCTVA	456 132,00	456 131,70	0,00	0,30
10226	Taxe d'aménagement	330 000,00	460 518,77	0,00	-130 518,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	2 050,00	0,00	-50,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 050,00	0,00	-50,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 988 132,00	1 918 700,47	0,00	69 431,53
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 730 637,58	2 336 065,98	1 804 195,91	1 590 375,69
021	Virement de la section de fonctionnement	4 115 066,55	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 735 000,00	1 761 378,75		-26 378,75
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	46 535,97		-46 535,97
2111	Terrains nus	0,00	116 200,00		-116 200,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 963,54		-1 963,54
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	4 034,29		-4 034,29
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 200,00	6 971,38		-2 771,38
28031	Frais d'études	10 000,00	9 596,00		404,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28033	Frais d'insertion	6 000,00	0,00		6 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	24 400,00	24 400,00		0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	121 000,00	114 720,00		6 280,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	97 000,00	96 398,00		602,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 500,00	4 258,00		242,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	118 000,00	118 260,00		-260,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	12 000,00	12 037,00		-37,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	53 000,00	52 590,00		410,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00	46 688,85		-21 688,85
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	35 000,00	37 579,00		-2 579,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 500,00	6 518,00		-4 018,00
281318	Autres bâtiments publics	206 377,00	140 419,17		65 957,83
281321	Immeubles de rapport	465 000,00	215 222,59		249 777,41
281351	Bâtiments publics	1 000,00	1 229,16		-229,16
281352	Bâtiments privés	0,00	822,78		-822,78
28138	Autres constructions	0,00	28,00		-28,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	213,00	213,00		0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	6 308,00		-6 308,00
28152	Installations de voirie	10 000,00	2 313,00		7 687,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	120 000,00	145 239,78		-25 239,78
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	33 000,00	44 125,00		-11 125,00
2816	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	35 000,00	32 849,00		2 151,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 810,00	1 810,00		0,00
281828	Autres matériels de transport	100 000,00	102 061,61		-2 061,61
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	33 215,50		-33 215,50
281838	Autre matériel informatique	110 000,00	124 957,93		-14 957,93
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	23 842,48		-23 842,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	55 000,00	57 602,12		-2 602,12
28185	Matériel de téléphonie	0,00	2 634,00		-2 634,00
28188	Autres immo. corporelles	85 000,00	127 735,60		-42 735,60
041	Opérations patrimoniales (10)	318 000,00	310 322,21		7 677,79
1021	Dotation	0,00	116 925,00		-116 925,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	150,00		-150,00
2031	Frais d'études	300 000,00	182 885,30		117 114,70
2033	Frais d'insertion	13 000,00	9 771,39		3 228,61
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	0,00		5 000,00
21352	Bâtiments privés	0,00	590,52		-590,52
Total des recettes d'ordre		6 168 066,55	2 071 700,96		4 096 365,59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		32 147 796,48	26 363 055,69	158 238,33	0,00	5 626 502,46	1 929 673,71	24 591 620,31
011	Charges à caractère général (4)	6 435 785,44	5 273 560,27	147 324,92	0,00	1 014 900,25	1 929 673,71	3 491 211,48
60611	Eau et assainissement	175 000,00	135 520,30	2 200,00	0,00	37 279,70	0,00	137 720,30
60612	Energie - Electricité	2 600 000,00	1 900 783,70	1 586,11	0,00	697 630,19	1 481 012,56	421 357,25
60622	Carburants	70 000,00	59 377,29	0,00	0,00	10 622,71	21 481,52	37 895,77
60623	Alimentation	9 093,96	8 143,78	700,00	0,00	250,18	0,00	8 843,78
60624	Produits de traitement	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	13 116,68	10 848,86	0,00	0,00	2 267,82	0,00	10 848,86
60631	Fournitures d'entretien	46 008,89	42 700,35	285,83	0,00	3 022,71	0,00	42 986,18
60632	Fournitures de petit équipement	289 015,40	230 424,46	27 760,54	0,00	30 830,40	0,00	258 185,00
60636	Habillement et vêtements de travail	35 202,23	27 042,40	7 685,49	0,00	474,34	0,00	34 727,89
6064	Fournitures administratives	24 150,00	23 067,61	169,29	0,00	913,10	0,00	23 236,90
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	55 981,20	55 495,98	50,00	0,00	435,22	0,00	55 545,98
60668	Autres produits pharmaceutiques	244,95	244,95	0,00	0,00	0,00	0,00	244,95
6067	Fournitures scolaires	91 490,00	89 228,43	0,00	0,00	2 261,57	80 334,06	8 894,37
6068	Autres matières et fournitures	36 739,84	21 704,10	8 424,86	0,00	6 610,88	0,00	30 128,96
611	Contrats de prestations de services	4 389,81	0,00	0,00	0,00	4 389,81	0,00	0,00
61228	Autres	3 916,80	3 916,80	0,00	0,00	0,00	0,00	3 916,80
6132	Locations immobilières	5 980,00	3 552,47	2 264,41	0,00	163,12	0,00	5 816,88
61351	Matériel roulant	6 031,24	5 681,61	0,00	0,00	349,63	0,00	5 681,61
61358	Autres	158 555,11	147 710,98	5 866,56	0,00	4 977,57	23 466,24	130 111,30
614	Charges locatives et de copropriété	99 644,48	99 644,48	0,00	0,00	0,00	0,00	99 644,48
61521	Entretien terrains	51 327,13	45 391,53	5 426,40	0,00	509,20	0,00	50 817,93
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	143 384,45	97 666,81	9 584,82	0,00	36 132,82	0,00	107 251,63
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 753,83	2 504,40	1 597,61	0,00	1 651,82	0,00	4 102,01
61524	Entretien bois et forêts	18 748,00	14 308,00	2 856,00	0,00	1 584,00	0,00	17 164,00
61551	Entretien matériel roulant	96 510,46	84 666,84	3 167,32	0,00	8 676,30	0,00	87 834,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	85 104,63	80 087,96	3 751,03	0,00	1 265,64	0,00	83 838,99
6156	Maintenance	210 116,83	188 281,63	8 409,32	0,00	13 425,88	81 372,63	115 318,32
6161	Multirisques	30 155,22	29 555,22	0,00	0,00	600,00	29 555,22	0,00
6168	Autres primes d'assurance	145 772,91	145 772,91	0,00	0,00	0,00	145 772,91	0,00
617	Etudes et recherches	41 484,03	34 648,01	1 784,00	0,00	5 052,02	0,00	36 432,01
6182	Documentation générale et technique	14 968,00	12 125,48	2 136,70	0,00	705,82	0,00	14 262,18
6184	Versements à des organismes de formation	49 760,72	30 108,74	7 560,00	0,00	12 091,98	0,00	37 668,74
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 100,00	190,00	0,00	0,00	910,00	0,00	190,00
6188	Autres frais divers	4 834,18	3 838,00	0,00	0,00	996,18	0,00	3 838,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
62268	Autres honoraires, conseils	14 538,97	14 371,97	0,00	0,00	167,00	0,00	14 371,97
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 934,00	14 223,38	4 666,00	0,00	17 044,62	0,00	18 889,38
6228	Divers	5 360,29	1 972,70	0,00	0,00	3 387,59	0,00	1 972,70
6231	Annonces et insertions	16 579,37	8 759,72	718,61	0,00	7 101,04	0,00	9 478,33
6232	Fêtes et cérémonies	212 918,55	182 520,87	3 077,35	0,00	27 320,33	0,00	185 598,22
6234	Réceptions	871,00	871,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871,00
6236	Catalogues et imprimés	46 285,00	45 009,92	69,77	0,00	1 205,31	0,00	45 079,69
6238	Divers	23 372,87	22 979,00	0,00	0,00	393,87	0,00	22 979,00
6245	Transports de personnes extérieures	50 755,00	47 803,55	0,00	0,00	2 951,45	0,00	47 803,55
6248	Divers	180,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 300,00	7 325,30	0,00	0,00	2 974,70	0,00	7 325,30
6261	Frais d'affranchissement	46 984,00	38 036,10	0,00	0,00	8 947,90	0,00	38 036,10
6262	Frais de télécommunications	66 000,00	58 363,59	4 133,26	0,00	3 503,15	0,00	62 496,85
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	3 636,53	0,00	0,00	1 363,47	0,00	3 636,53
6281	Concours divers (cotisations)	38 670,00	33 676,34	0,00	0,00	4 993,66	0,00	33 676,34
6282	Frais de gardiennage	18 750,00	12 475,25	608,11	0,00	5 666,64	0,00	13 083,36
6283	Frais de nettoyage des locaux	420 892,84	420 830,72	0,00	0,00	62,12	0,00	420 830,72
6284	Redevances pour services rendus	8 593,48	6 637,96	216,00	0,00	1 739,52	0,00	6 853,96
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	140 352,05	140 352,05	0,00	0,00	0,00	0,00	140 352,05
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 402,50	1 402,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1 402,50
62878	Remb. frais à des tiers	3 655,32	3 655,32	0,00	0,00	0,00	0,00	3 655,32
6288	Autres services extérieurs	413 991,58	353 694,43	26 411,06	0,00	33 886,09	66 678,57	313 426,92
63512	Taxes foncières	210 840,00	209 703,90	0,00	0,00	1 136,10	0,00	209 703,90
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,97	123,95	0,00	0,00	77,02	0,00	123,95
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 516,67	10 720,14	4 158,47	0,00	4 638,06	0,00	14 878,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 234 704,00	15 229 904,16	0,00	0,00	4 799,84		15 229 904,16
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	27 763,85	27 763,85	0,00	0,00	0,00		27 763,85
6218	Autre personnel extérieur	42 287,34	42 237,59	0,00	0,00	49,75		42 237,59
6331	Versement mobilité	42 420,00	42 411,00	0,00	0,00	9,00		42 411,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	42 420,00	42 411,00	0,00	0,00	9,00		42 411,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	149 029,27	148 719,76	0,00	0,00	309,51		148 719,76
64111	Rémunération principale titulaires	7 296 312,66	7 296 289,74	0,00	0,00	22,92		7 296 289,74
64112	SFT, indemnité de résidence	80 000,00	77 079,53	0,00	0,00	2 920,47		77 079,53
64113	NBI	104 400,00	104 392,96	0,00	0,00	7,04		104 392,96
64118	Autres indemnités	2 201 800,00	2 201 732,60	0,00	0,00	67,40		2 201 732,60
64131	Rémunérations	1 116 051,76	1 116 009,69	0,00	0,00	42,07		1 116 009,69
64132	SFT, indemnité de résidence	8 256,71	8 256,71	0,00	0,00	0,00		8 256,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 474 093,30	1 473 603,00	0,00	0,00	490,30		1 473 603,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 363 640,70	2 362 907,23	0,00	0,00	733,47		2 362 907,23
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 734,79	45 698,00	0,00	0,00	36,79		45 698,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6455	Cotisations pour assurance du personnel	62 058,00	62 057,15	0,00	0,00	0,85		62 057,15
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	42 200,00	42 188,08	0,00	0,00	11,92		42 188,08
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	102 035,62	102 035,62	0,00	0,00	0,00		102 035,62
6475	Médecine du travail, pharmacie	34 200,00	34 110,65	0,00	0,00	89,35		34 110,65
014	Atténuations de produits	277 749,00	274 749,00	0,00	0,00	3 000,00		274 749,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	274 749,00	274 749,00	0,00	0,00	0,00		274 749,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 183 263,04	3 669 352,52	10 913,41	0,00	502 997,11	0,00	3 680 265,93
65131	Bourses	15 923,75	11 184,08	2 178,01	0,00	2 561,66	0,00	13 362,09
65311	Indemnités de fonction	167 158,59	167 158,59	0,00	0,00	0,00	0,00	167 158,59
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	1 691,28	0,00	0,00	1 308,72	0,00	1 691,28
65313	Cotisations de retraite	9 516,84	9 516,84	0,00	0,00	0,00	0,00	9 516,84
65315	Formation	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	350,00	331,94	0,00	0,00	18,06	0,00	331,94
6541	Créances admises en non-valeur	7 876,99	3 088,26	0,00	0,00	4 788,73	0,00	3 088,26
6542	Créances éteintes	5 000,00	2 666,53	0,00	0,00	2 333,47	0,00	2 666,53
6553	Service d'incendie	869 004,00	869 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	869 004,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 505,00	8 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 505,00
6568	Autres participations	2 123,01	2 123,01	0,00	0,00	0,00	0,00	2 123,01
657362	Subv. fonct. CCAS	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 521 820,32	1 459 128,52	0,00	0,00	62 691,80	0,00	1 459 128,52
6577	Remises gracieuses	60,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	42 941,40	29 480,24	8 735,40	0,00	4 725,76	0,00	38 215,64
65818	Autres	7 329,25	4 941,37	0,00	0,00	2 387,88	0,00	4 941,37
65821	Déficit des budgets annexes administrati	514 550,00	347 275,41	0,00	0,00	167 274,59	0,00	347 275,41
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	212 209,64	0,00	0,00	0,00	212 209,64	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	675,00	675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	675,00
65888	Autres	186 219,25	152 522,45	0,00	0,00	33 696,80	0,00	152 522,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 131 501,48	24 447 565,95	158 238,33	0,00	1 525 697,20	1 929 673,71	22 676 130,57
66	Charges financières	128 855,45	126 855,45	0,00	0,00	2 000,00		126 855,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	121 467,28	121 467,28	0,00	0,00	0,00		121 467,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 388,17	5 388,17	0,00	0,00	0,00		5 388,17
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	14 883,12	0,00	0,00	10 116,88		14 883,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	14 883,12	0,00	0,00	10 116,88		14 883,12
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 373,00	12 372,42			0,58		12 372,42
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 373,00	12 372,42			0,58		12 372,42
Total des charges financières et spécifiques		166 228,45	154 110,99	0,00	0,00	12 117,46		154 110,99
Total des dépenses réelles		26 297 729,93	24 601 676,94	158 238,33	0,00	1 537 814,66	1 929 673,71	22 830 241,56
023	Virement à la section d'investissement	4 115 066,55						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 735 000,00	1 761 378,75			-26 378,75		1 761 378,75
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	122 197,83			-122 197,83		122 197,83
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	46 535,97			-46 535,97		46 535,97
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 735 000,00	1 592 644,95			142 355,05		1 592 644,95
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		5 850 066,55	1 761 378,75			4 088 687,80		1 761 378,75

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	19 676,84
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 288,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 388,17

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		26 908 214,14	28 347 137,47	64 738,12	0,00	-1 503 661,45
013	Atténuations de charges (4)	123 000,00	199 260,22	0,00	0,00	-76 260,22
6419	Remboursements rémunérations personnel	123 000,00	199 260,22	0,00	0,00	-76 260,22
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 262 000,00	1 238 642,52	61 987,77	0,00	-38 630,29
70311	Concessions cimetières (produit net)	100 000,00	48 188,00	0,00	0,00	51 812,00
70323	Red. occupation dom. public	57 000,00	47 300,30	0,00	0,00	9 699,70
70328	Autres droits stationnement et location	6 000,00	25 736,00	252,00	0,00	-19 988,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	1 254,14	0,00	0,00	-1 254,14
7062	Redevances services à caractère culturel	95 000,00	118 132,15	2 162,73	0,00	-25 294,88
70631	Redevances services à caractère sportif	100 000,00	104 348,70	0,00	0,00	-4 348,70
7066	Redevances services à caractère social	277 000,00	220 272,83	54 506,49	0,00	2 220,68
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	35 688,58	5 042,55	0,00	-15 731,13
706888	Autres	0,00	76,00	24,00	0,00	-100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	216,00	0,00	0,00	-216,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	315 000,00	314 629,00	0,00	0,00	371,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	58 000,00	58 708,44	0,00	0,00	-708,44
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	104 000,00	111 021,15	0,00	0,00	-7 021,15
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	40 000,00	40 173,00	0,00	0,00	-173,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	20 071,97	0,00	0,00	-20 071,97
70878	Remb. frais par des tiers	85 000,00	87 730,95	0,00	0,00	-2 730,95
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	5 095,31	0,00	0,00	-5 095,31
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 376 747,00	9 394 272,74	0,00	0,00	-17 525,74
73211	Attribution de compensation	8 726 747,00	8 726 747,00	0,00	0,00	0,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	650 000,00	667 525,74	0,00	0,00	-17 525,74
731	Fiscalité locale	11 248 549,71	11 521 003,06	1 424,85	0,00	-273 878,20
73111	Impôts directs locaux	10 586 928,00	10 644 747,00	0,00	0,00	-57 819,00
73118	Autres contributions directes	0,00	32 731,00	0,00	0,00	-32 731,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	445 481,71	632 396,34	0,00	0,00	-186 914,63
73154	Droits de place	55 000,00	51 384,91	1 424,85	0,00	2 190,24
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	1 140,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	160 000,00	159 743,81	0,00	0,00	256,19
74	Dotations et participations (4)	3 790 239,00	4 234 477,64	0,00	0,00	-444 238,64
74111	Dotation forfaitaire des communes	714 936,00	714 936,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	850 401,00	850 401,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	6 639,75	0,00	0,00	13 360,25
74718	Autres participations Etat	0,00	121 916,50	0,00	0,00	-121 916,50

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7473	Participation départements	0,00	54 651,20	0,00	0,00	-54 651,20
74748	Participation autres communes	15 000,00	14 689,17	0,00	0,00	310,83
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	671 308,00	35 327,51	0,00	0,00	635 980,49
7478228	Autres personnes privées	0,00	4 000,00	0,00	0,00	-4 000,00
747888	Autres	198 000,00	1 085 588,51	0,00	0,00	-887 588,51
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	1 839,00	0,00	0,00	-1 839,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 299 986,00	1 204 675,00	0,00	0,00	95 311,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	98 266,00	0,00	0,00	-98 266,00
7484	Dotation de recensement	3 448,00	3 548,00	0,00	0,00	-100,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 160,00	38 000,00	0,00	0,00	-20 840,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	865 910,43	978 377,10	1 325,50	0,00	-113 792,17
752	Revenus des immeubles	720 000,00	828 682,15	1 325,50	0,00	-110 007,65
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	2 000,00	3 017,05	0,00	0,00	-1 017,05
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	40,75	0,00	0,00	-40,75
75888	Autres	143 910,43	145 537,15	0,00	0,00	-1 626,72
Total des recettes de gestion des services		26 666 446,14	27 566 033,28	64 738,12	0,00	-964 325,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	8 000,00	578 090,23	0,00	0,00	-570 090,23
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 000,00	409 356,43	0,00	0,00	-401 356,43
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	168 733,80	0,00	0,00	-168 733,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 000,00	1 121,79			3 878,21
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	1 121,79			3 878,21
Total des recettes réelles		26 679 446,14	28 145 245,30	64 738,12	0,00	-1 530 537,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	228 768,00	201 892,17			26 875,83
722	Immobilisations corporelles	110 000,00	83 871,17			26 128,83
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	118 768,00	118 021,00			747,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		228 768,00	201 892,17			26 875,83

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 011 158,49	G	1 033 872,31
	Section d'investissement	B	43 897,75	H	9 971,57

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	776,06
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	10 436,30

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 055 056,24	= G + H + I + J	1 055 056,24
---	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 011 158,49	= G + I + K	1 034 648,37
	Section d'investissement	= B + D + F	43 897,75	= H + J + L	20 407,87
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 055 056,24	= G + H + I + J + K + L	1 055 056,24

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	43 897,75	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		43 897,75	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		43 897,75	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	9 971,57
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	9 971,57

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	43 897,75	II + IV	9 971,57
--------------	---------	------------------	---------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	10 436,30
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	43 897,75	II + IV + VI + VII	20 407,87
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-23 489,88		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	684 305,65	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	662 266,22
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	314 629,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	2 232,77	75 Autres produits de gestion courante (1)	349 275,02
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 001 167,42	Total recettes de gestion des services	1 011 541,24
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	19,50	77 Produits spécifiques (1)	22 331,07
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 001 186,92	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 033 872,31

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 971,57	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 9 971,57	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 011 158,49	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 033 872,31
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	776,06

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 011 158,49	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 034 648,37
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	23 489,88				
--	------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		54 694,00	43 897,75	0,00	10 796,25	0,00	43 897,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 694,00	43 897,75	0,00	5 796,25	0,00	43 897,75
2188	Autres immobilisations corporelles	49 694,00	43 897,75	0,00	5 796,25	0,00	43 897,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		54 694,00	43 897,75	0,00	10 796,25	0,00	43 897,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		54 694,00	43 897,75	0,00	10 796,25	0,00	43 897,75
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		44 257,70	9 971,57	0,00	34 286,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	34 257,70	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	10 000,00	9 971,57	0,00	28,43
28188	Autres immo. corporelles	10 000,00	9 971,57	0,00	28,43
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		44 257,70	9 971,57	0,00	34 286,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 064 060,06	1 011 158,49	0,00	0,00	52 901,57	0,00	1 011 158,49
011	Charges à caractère général (4)	697 802,36	684 305,65	0,00	0,00	13 496,71	0,00	684 305,65
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 658,96	0,00	0,00	1 341,04	0,00	3 658,96
60612	Energie - Electricité	110 815,32	107 103,67	0,00	0,00	3 711,65	0,00	107 103,67
60623	Alimentation	537 278,74	534 454,97	0,00	0,00	2 823,77	0,00	534 454,97
60628	Autres fournitures non stockées	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	9 456,97	9 456,97	0,00	0,00	0,00	0,00	9 456,97
60632	Fournitures de petit équipement	5 347,33	5 288,80	0,00	0,00	58,53	0,00	5 288,80
60636	Habillement et vêtements de travail	1 890,27	1 890,27	0,00	0,00	0,00	0,00	1 890,27
60668	Autres produits pharmaceutiques	895,89	882,27	0,00	0,00	13,62	0,00	882,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 700,00	14 452,07	0,00	0,00	247,93	0,00	14 452,07
6184	Versements à des organismes de formation	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 150,00	2 875,24	0,00	0,00	274,76	0,00	2 875,24
6231	Annonces et insertions	2 759,84	2 759,84	0,00	0,00	0,00	0,00	2 759,84
6236	Catalogues et imprimés	308,00	302,58	0,00	0,00	5,42	0,00	302,58
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	1 180,01	0,00	0,00	219,99	0,00	1 180,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	315 000,00	314 629,00	0,00	0,00	371,00		314 629,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	315 000,00	314 629,00	0,00	0,00	371,00		314 629,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 000,00	2 232,77	0,00	0,00	2 767,23	0,00	2 232,77
6541	Créances admises en non-valeur	1 900,00	1 897,22	0,00	0,00	2,78	0,00	1 897,22
6542	Créances éteintes	795,00	335,55	0,00	0,00	459,45	0,00	335,55
65818	Autres	2 305,00	0,00	0,00	0,00	2 305,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 017 802,36	1 001 167,42	0,00	0,00	16 634,94	0,00	1 001 167,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	19,50	0,00	0,00	1 980,50		19,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	19,50	0,00	0,00	1 980,50		19,50

MAIRIE DE SORGUES - CUISINE CENTRALE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 000,00	19,50	0,00	0,00	1 980,50		19,50
Total des dépenses réelles		1 019 802,36	1 001 186,92	0,00	0,00	18 615,44	0,00	1 001 186,92
023	Virement à la section d'investissement	34 257,70						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	10 000,00	9 971,57			28,43		9 971,57
6811	Dot. amort. immos incorporelles	10 000,00	9 971,57			28,43		9 971,57
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		44 257,70	9 971,57			34 286,13		9 971,57

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 063 284,00	989 529,15	44 343,16	0,00	29 411,69
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	528 000,00	617 923,06	44 343,16	0,00	-134 266,22
7067	Redev. services périscolaires et enseign	433 000,00	477 439,01	44 343,16	0,00	-88 782,17
706888	Autres	0,00	132,00	0,00	0,00	-132,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	95 000,00	140 352,05	0,00	0,00	-45 352,05
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	535 284,00	349 275,02	0,00	0,00	186 008,98
75822	Prise en charge déficit budget annexe	535 284,00	347 275,41	0,00	0,00	188 008,59
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	229,50	0,00	0,00	-229,50
75888	Autres	0,00	1 770,11	0,00	0,00	-1 770,11
Total des recettes de gestion des services		1 063 284,00	967 198,08	44 343,16	0,00	51 742,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	22 331,07	0,00	0,00	-22 331,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	22 331,07	0,00	0,00	-22 331,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 063 284,00	989 529,15	44 343,16	0,00	29 411,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00



Présentation Brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles,

Destinée à l'information des citoyens

En application de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'«une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Le présent rapport sera mis en ligne sur le site internet de la ville.

RESULTATS EXERCICE 2023

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal de la Ville :

Les principales charges de fonctionnement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Compte administratif 2022	Montant en € Compte administratif 2023
Charges de personnel	14 628 824,74	15 229 904,16
Charges à caractère général	4 288 232,92	5 420 885,19
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités des élus, contingent au SDIS...)	3 227 305,97	3 680 265,93
PFIC	278 491,00	274 749,00
Charges financières	73 072,06	126 855,45
Charges exceptionnelles	259 111,96	14 883,12

Les principales ressources de fonctionnement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Compte administratif 2022	Montant en € Compte administratif 2023
Impôts et taxes (hors fiscalité locale)	9 778 848,91	9 394 272,74
Fiscalité locale	10 780 247,37	11 522 427,91
Dotations et participations (CAF comprise)	4 227 502,28	4 234 477,64
Produits des services	1 250 559,99	1 300 630,29
Autres produits de gestion courante	801 227,34	979 702,60

Les principales charges d'investissement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Compte administratif 2022	Montant en € Compte administratif 2023
Dépenses d'équipement directes	5 081 210,10	3 158 708,43
Subventions d'équipements versées	361 111,04	511 512,20
Emprunts et dettes assimilées	605 840,46	694 561,15
Dotations (Transfert résultat du budget annexe de l'assainissement et reversement de taxe aménagement à la CASC)	0,00	657 531,40

Les principales ressources d'investissement sont les suivantes :

Principaux postes	Montant en € Compte administratif 2022	Montant en € Compte administratif 2023
Dotations, fonds et réserves (FCTVA, taxe aménagement perçue et excédent de fonctionnement capitalisé)	3 760 604,28	1 916 650,47
Subventions d'investissement	402 204,39	417 365,51
Produit des nouveaux emprunts	2 000 000,00	0,00

Montant du budget consolidé et des budgets annexes :

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Budget Principal				
Investissement	344 279,01		-1 126 760,62	-782 481,61
Fonctionnement	6 239 582,34	1 000 000,00	1 890 581,57	7 130 163,91
Total budget principal	6 583 861,35	1 000 000,00	763 820,95	6 347 682,30
Budget Cuisine Centrale				
Investissement	10 436,30		-33 926,18	-23 489,88
Fonctionnement	776,06		22 713,82	23 489,88
Total budget cuisine	11 212,36		-11 212,36	
TOTAL BUDGETS	6 595 073,71	1 000 000,00	752 608,59	6 347 682,30

Crédits d'investissement et de fonctionnement pluriannuels :

Les opérations pluriannuelles qui font l'objet d'Autorisations d'Engagement sont les suivantes pour la section de fonctionnement au moment du vote des comptes administratifs 2023 :

INTITULE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	MONTANT DE L'AUTORISATION	DONT CREDITS DE PAIEMENT 2024	EXERCICES CONCERNES
EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES	384 975,70 €	88 000,00 €	2021 à 2026
ASSURANCES	1 115 372,71 €	311 000,00 €	2022 à 2027
LOCATION ET MAINTENANCE DE PANNEAUX D'INFORMATION	140 797,44 €	23 466,24 €	2022 à 2028
FOURNITURE DE GAZ NATUREL 2023/2025	3 230 000,00 €	1 050 000,00 €	2023 à 2025
FOURNITURE D'ELECTRICITE 2023/2025	3 212 795,86 €	1 050 000,00 €	2023 à 2025
FOURNITURES SCOLAIRES 2023/2024	74 000,00 €	5 571,37 €	2023 à 2024
PROGRAMMATION CULTURELLE 2023/2024	146 351,00 €	120 571,25 €	2023 à 2024
TOTAL	8 304 292,71 €	2 648 608,86 €	

En 2024, les crédits de paiement prévus sur les autorisations de programme en investissement sont les suivantes au moment du vote des comptes administratifs 2023 :

INTITULE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	MONTANT DE L'AUTORISATION	DONT CREDITS DE PAIEMENT 2024	EXERCICES CONCERNES
PONT DES ARMENIERS	200 000,00 €	- €	2021 à 2026
POLE PETITE ENFANCE	8 300 000,00 €	6 286 384,61 €	2022 à 2027
DEMOLITION ET PETIT DESAMIANTAGE BATIMENTS COMMUNAUX	145 754,00 €	50 000,00 €	2023 à 2025
AVANCE DE TRESORERIE A LA SPL OPERATION AMENAGEMENT DU STADE CHEVALIER	600 000,00 €	500 000,00 €	2023 à 2025
REVISION GENERALE DU PLU	71 000,00 €	62 047,46 €	2023 à 2024
TRAVAUX NECESSAIRES SUR LES STRUCTURES COMMUNALES	653 973,63 €	390 000,00 €	2023 à 2024
TOTAL	9 970 727,63 €	7 288 432,07 €	

Niveau des soldes d'épargne en k€ :

k€	2019	2020	2021	2022
Produits de fonctionnement courant	24 652	24 744	25 775	27 011
- Charges de fonctionnement courant	21 913	21 350	21 847	22 423
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	2 739	3 394	3 929	4 589
+ Solde exceptionnel large	- 173	- 139	- 45	- 33
= Produits exceptionnels larges*	53	37	56	226
- Charges exceptionnelles larges*	226	176	101	259
= EPARGNE DE GESTION (EG)	2 566	3 256	3 884	4 556
- Intérêts	97	90	87	73
= EPARGNE BRUTE (EB)	2 468	3 165	3 797	4 483
- Capital	503	447	595	605
= EPARGNE NETTE (EN)	1 965	2 719	3 202	3 878

Niveau d'endettement de la collectivité :

Au 31/12/23, l'encours de la dette s'élève à 5,5 M€. En 2023, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer ses dépenses d'investissement.

	Réalisé					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Annuité de la dette en K €	635	600	537	682	682	814

Capacité de désendettement de la collectivité :

Le ratio encours/épargne brute évalue le degré d'endettement de la commune. Ce ratio théorique permet de savoir que si la commune consacre la totalité de son épargne brute pour rembourser le capital de sa dette, il lui faut 1,4 années pour se désendetter totalement en 2022 (pour information, le seuil d'alerte est atteint lorsque le ratio égale ou dépasse les 8 années).

en millions d'euros	Réalisé				
	2018	2019	2020	2021	2022
Encours	3,4	3,9	5,4	4,8	6,2
Epargne Brute	3,2	2,5	3,2	3,7	4,5
Encours / Epargne Brute	1,1	1,6	1,7	1,3	1,4

Niveau des taux d'imposition :

Ci-dessous, tableau présentant la situation de la ville en matière de taux par rapport aux villes de même strate démographique :

	Taux Ville de Sorgues 2024	Taux moyen de la strate 2022 (Source : les comptes individuels des collectivités du Ministère de l'Action et des Comptes Publics)
Taxe sur le Foncier Bâti	36,96%	40,47%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	49,36%	53,26%
Taxe d'habitation sur les Résidences secondaires	16,16%	17,48%

Principaux ratios :

Ratios	Compte administratif	Compte administratif
	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 193,64	1 290,12
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 439,56	1 474,88
Dépenses d'équipement brut / population	268,73	169,53
Encours de dette / population	326,61	288,83
DGF / population	79,96	81,84
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	64,38%	61,72%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	85,13%	89,93%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,67%	11,49%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	22,69%	19,58%
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	16,96%	12,36%

La population est la population INSEE figurant sur la fiche individuelle DGF de 2022 soit 19 127.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Effectifs titulaires et stagiaires sur 2019/2020/2021/2022/2023 :

	Au 31/12/2019		Au 31/12/2020		Au 31/12/2021		Au 31/12/2022		ESTIME	AU
		En ETP		En ETP		En ETP		En ETP	31/12/2023	
A	24	24,00	22	22,00	22	21,70	22	21,70	25	23,35
B	56	54,45	56	54,65	52	50,90	62	60,57	62	60,57
C	246	237,88	248	241,68	250	242,38	224	217,47	234	227,58
Total	326	316,33	326	318,33	324	314,98	308	299,74	321	312,10

En ETP : en équivalent temps plein

A cet effectif il convient de rajouter environ 70 agents contractuels en CDD pour remplacements d'agents absents ou pour surcroîts d'activités.

L'évolution structurelle des effectifs : on peut déjà constater depuis 5 ans que le pyramidage catégoriel de la collectivité se stabilise avec une évolution due au reclassement de certains grades en catégories A et B.

Au plan national, la répartition moyenne est la suivante (cf emploi public % 2021) :

A 8 %, B 12 % et C 75 %.

Sur la ville la répartition au 31/12/2022 :

A 7,78 %, B 19,31 %, C 72,89 %.

Objectifs 2024,

- Préserver cette répartition catégorielle.
- Maintenir un effectif renforcé de police municipale. Depuis 2015, l'effectif des policiers municipaux est passé de 22 à 30 agents +1 agent en cours de recrutement.
- Maintenir un service lié aux rythmes scolaires et un effectif auprès des enfants (multi accueil et ATSEM).
- Maintenir une offre importante notamment dans le domaine culturel, de proximité (Maison France Service) et de restauration auprès des populations de la ville.
- Mener une réflexion permanente sur les remplacements non systématiques après un départ en retraite ou une mutation.
- Accroître la polyvalence afin d'assurer le service public en limitant les remplacements et les renforts.

2° Dépenses de personnel :

Traitements estimés de l'année 2023 :

	Réalisées	et
	estimées 2023	
Traitement de base	8 250 000	
Nbi	120 000	
Heures supplémentaires	400 000	
sft	100 000	

Primes et indemnités		2 190 000
Charges patronales		4 000 000
Avantages en nature		40 000

Prévisionnel 2024 :

Pour 2024 au chapitre 012 est prévu : 15 537 000 € (soit environ 437 000 €)

Cette augmentation prévue correspond notamment à la revalorisation du point d'indice (au 1/07/2023) et à 5 points d'indice (au 1/01/2024) de rémunération et de la poursuite de la réflexion sur les remplacements non systématiques après un départ en retraite ou en mutation.

3 ° Durée effective du travail

Le protocole sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (août 2021) a fixé le temps de travail à la ville de Sorgues conformément à la réglementation à 1607 heures.

Nombre de jours annuels	365
Repos hebdomadaires (jours)	104
Jours fériés (base)	8
Total repos	112
Reste	253
Droit au congé (jours)	25
Reste jours de travail effectif	228
Heures effectives	1596 h arrondi à 1600h
+ journée de solidarité	7h
Total en heures	1607h

En accord avec les membres du comité technique et du conseil municipal, l'horaire (hors annualisation) est établi sur une base de 37h par semaine pour un temps complet, avec un droit de 12 jours de RTT.

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
MARS 2024

INTITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	CHAPITRE DE DEPENSE	MONTANT DES AE						MONTANT DES CP en TTC										TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE L'AE AU 12/03/2024
		EXERCICE DE CREATION ET N° DE L'AE	POUR MEMOIRE AE VOTEE	MODIFICATIONS PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2023	MODIFICATIONS PROPOSEES EXERCICE 2024	MODIFICATIONS PROPOSEES A CE CONSEIL	TOTAL AE CUMULEE	CP ANTERIEURS (CP REAUSES AU 31/12/2023)	MODIFICATIONS CP 2024 PROPOSEES A CE CONSEIL	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024	mandaté au 12/03/2024 pour information	MODIFICATIONS CP ULTERIEURES PROPOSEES A CE CONSEIL	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2026	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2027	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2028	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2029		
BUDGET PRINCIPAL																			
AE EXISTANTES																			
EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES Operation n°202105	011	2021	345 237,55	39 738,15			384 975,70	158 939,32		88 000,00	21 304,94		77 974,20	60 062,18			384 975,70	46,82%	
ASSURANCES Operation n°202209	011	2022	660 000,00	397 372,71	68 000,00	-	1 115 372,71	333 372,71	17 000,00	311 000,00	187 701,04	-	17 000,00	294 000,00	97 000,00	80 000,00	1 115 372,71	46,72%	
LOCATION ET MAINTENANCE DE PANNEAUX D'INFORMATION operation n° 202206	011	2022	140 797,44				140 797,44	17 599,68		23 466,24			23 466,24	23 466,24	23 466,24	29 332,80	140 797,44	12,50%	
FOURNITURE DE GAZ NATUREL 2023/2025 Operation n°202212	011	2022	2 670 000,00	560 000,00			3 230 000,00	822 277,69		1 050 000,00	221 929,65		1 357 722,31				3 230 000,00	32,33%	
FOURNITURE D'ELECTRICITE 2023/2025 Operation n°202213	011	2022	3 200 000,00	12 795,86			3 212 795,86	651 530,73		1 050 000,00			1 511 265,13				3 212 795,86	20,28%	
FOURNITURES SCOLAIRES 2023/2024 Operation n°2023_03	011	2023	74 000,00				74 000,00	68 428,63		5 571,37							74 000,00	92,47%	
PROGRAMMATION CULTURELLE 2023/2024 Operation n°2023_04	011	2023	146 351,00				146 351,00	25 779,75		120 571,25	20 711,70						146 351,00	31,77%	
TOTAL BUDGET PRINCIPAL			7 226 385,99	1 009 906,72	68 000,00	-	8 304 292,71	2 077 928,51	17 000,00	2 648 608,86	451 647,33	-	17 000,00	3 264 427,88	180 528,42	103 466,24	29 332,80	8 304 292,71	30,46%

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
Mars 2024

BUDGET PRINCIPAL

INITITULE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	CHAPITRE DE DEPENSE	MONTANT DES AP					MONTANT DES CP en TTC								TOTAL DES CP	% DE REALISATION DE L'AP AU 12/03/2024	FINANCEMENT PAR EMPRUNT	FINANCEMENT PAR SUBVENTION
		EXERCICE DE CREATION DE L'AP	POUR MEMOIRE AP VOTE	MODIFICATIONS PROPOSEES JUSQU'AU 31/12/2023	MODIFICATIONS PROPOSEES EXERCICE 2024	MODIFICATIONS PROPOSEES A CE CONSEIL	TOTAL AP CUMULE	CP ANTERIEURS (CP REALISES AU 31/12/2023)	MODIFICATION CP 2024 PROPOSEE A CE CONSEIL	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024	mandaté au 12/03/2024 pour information	MODIFICATIONS CP EXERCICES ULTERIEURS PROPOSEES A CE CONSEIL	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025	CP OUVERTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2026				
AP EXISTANTES																		
PONT DES ARMENIERS	21	2020/02	200 000,00				200 000,00	-	100 000,00					100 000,00	100 000,00	100 000,00	200 000,00	0,00%
POLE PETITE ENFANCE	20	2021/03	400 000,00				400 000,00	213 615,39		186 384,61							400 000,00	53,40%
	23		6 740 000,00	1 160 000,00			7 900 000,00	476 595,99		6 100 000,00	410 730,48			1 323 404,01			7 900 000,00	11,23%
DEMOLITION ET PETIT DESAMANTAGE BATIMENTS COMMUNAUX	21	2022/02	360 000,00	214 246,00			145 754,00	95 754,00		50 000,00							145 754,00	65,70%
AVANCE DE TRESORERIE A LA SPL OPERATION AMENAGEMENT DU STADE CHEVALIER	27	2022/03	600 000,00				600 000,00	100 000,00		500 000,00							600 000,00	16,67%
REVISION GENERALE DU PLU	20	2023/01	71 000,00				71 000,00	8 952,54		62 047,46	990,00						71 000,00	14,00%
TRAVAUX NECESSAIRES SUR LES STRUCTURES COMMUNALES	21	2023/02	780 000,00		126 026,37		653 973,63	263 973,63		390 000,00	9 420,00						653 973,63	41,80%
TOTAL			9 151 000,00	945 754,00	126 026,37		9 970 727,63	1 158 891,55	100 000,00	7 288 432,07	421 140,48	100 000,00	1 423 404,01				9 970 727,63	15,85%

* Le financement exprime la part de l'opération réalisée grâce à l'emprunt. Celui-ci constitue un montant prévisionnel qui ne sera exécuté qu'en fonction des réalisations effectives de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	220 000,00	592 028,83
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 393 743,13	1 804 195,91
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 782 481,61	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		2 396 224,74	2 396 224,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	6 630 163,91	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 630 163,91
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		6 630 163,91	6 630 163,91
TOTAL DU BUDGET (5)		9 026 388,65	9 026 388,65

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	323 432,07	8 468,48	50 000,00	50 000,00	381 900,55
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	265 000,00	65 860,02	50 000,00	50 000,00	380 860,02
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	3 250 282,54	1 135 207,12	-50 000,00	-50 000,00	4 335 489,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	6 100 000,00	0,00	0,00	0,00	6 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 938 714,61	1 209 535,62	50 000,00	50 000,00	11 198 250,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	184 207,51	0,00	0,00	384 207,51
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	721 445,21	0,00	0,00	0,00	721 445,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
Total des dépenses financières		1 421 445,21	184 207,51	0,00	0,00	1 605 652,72
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 360 159,82	1 393 743,13	50 000,00	50 000,00	12 803 902,95

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	184 873,00		0,00	0,00	184 873,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	320 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		334 873,00		170 000,00	170 000,00	504 873,00

TOTAL	11 695 032,82	1 393 743,13	220 000,00	220 000,00	13 308 775,95
--------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	782 481,61
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 091 257,56
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	100 000,00	1 804 195,91	0,00	0,00	1 904 195,91
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	8 992 995,56	0,00	-6 513 844,08	-6 513 844,08	2 479 151,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 092 995,56	1 804 195,91	-6 513 844,08	-6 513 844,08	4 383 347,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes financières		982 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	1 482 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 074 995,56	1 804 195,91	-6 013 844,08	-6 013 844,08	5 865 347,39

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	70 037,26		6 235 872,91	6 235 872,91	6 305 910,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 400 000,00		200 000,00	200 000,00	1 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	320 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 620 037,26		6 605 872,91	6 605 872,91	8 225 910,17

TOTAL	11 695 032,82	1 804 195,91	592 028,83	592 028,83	14 091 257,56
--------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 091 257,56
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 721 037,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	6 311 748,17	0,00	77 041,00	77 041,00	6 388 789,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	15 647 000,00	0,00	7 250,00	7 250,00	15 654 250,00
014	Atténuations de produits	278 000,00	0,00	0,00	0,00	278 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 816 611,25	0,00	65 000,00	65 000,00	3 881 611,25
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 053 359,42	0,00	149 291,00	149 291,00	26 202 650,42
66	Charges financières	111 909,32	0,00	0,00	0,00	111 909,32
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 195 268,74	0,00	194 291,00	194 291,00	26 389 559,74

023	Virement à la section d'investissement (5)	70 037,26		6 235 872,91	6 235 872,91	6 305 910,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 400 000,00		200 000,00	200 000,00	1 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 470 037,26		6 435 872,91	6 435 872,91	7 905 910,17

TOTAL	27 665 306,00	0,00	6 630 163,91	6 630 163,91	34 295 469,91
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 295 469,91
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	142 000,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 215 500,00	0,00	0,00	0,00	1 215 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 226 747,00	0,00	0,00	0,00	9 226 747,00
731	Fiscalité locale	11 675 000,00	0,00	0,00	0,00	11 675 000,00
74	Dotations et participations (4)	4 364 186,00	0,00	0,00	0,00	4 364 186,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	852 000,00	0,00	0,00	0,00	852 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 475 433,00	0,00	0,00	0,00	27 475 433,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 480 433,00	0,00	0,00	0,00	27 480 433,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	184 873,00		0,00	0,00	184 873,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		184 873,00		0,00	0,00	184 873,00

TOTAL	27 665 306,00	0,00	0,00	0,00	27 665 306,00
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 630 163,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 295 469,91
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	7 721 037,17	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		11 695 032,82	1 393 743,13	0,00	220 000,00	220 000,00	-100 000,00	320 000,00	1 613 743,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	323 432,07	8 468,48	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	58 468,48
202	Frais réalisation documents urbanisme	62 047,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	230 228,03	4 200,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	54 200,00
2033	Frais d'insertion	6 156,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	4 268,48		0,00	0,00	0,00	0,00	4 268,48
204	Subventions d'équipement versées (10)	265 000,00	65 860,02	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	115 860,02
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	65 860,02		0,00	0,00	0,00	0,00	65 860,02
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	115 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 250 282,54	1 135 207,12	0,00	-50 000,00	-50 000,00	-100 000,00	50 000,00	1 085 207,12
2111	Terrains nus	0,00	2 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2112	Terrains de voirie	0,00	3 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	132 758,94	8 400,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	58 400,00
21311	Bâtiments administratifs	38 242,56	3 284,70		0,00	0,00	0,00	0,00	3 284,70
21312	Bâtiments scolaires	594 154,40	91 839,40		0,00	0,00	0,00	0,00	91 839,40
21314	Bâtiments culturels et sportifs	911 477,34	54 035,51		0,00	0,00	0,00	0,00	54 035,51
21316	Equipements du cimetière	82 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	827 327,54	332 780,03		-100 000,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	232 780,03
21321	Immeubles de rapport	113 508,37	254 223,40		0,00	0,00	0,00	0,00	254 223,40
21328	Autres bâtiments privés	137 152,39	152 677,48		0,00	0,00	0,00	0,00	152 677,48
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	5 658,17		0,00	0,00	0,00	0,00	5 658,17
21534	Réseaux d'électrification	0,00	131 913,38		0,00	0,00	0,00	0,00	131 913,38
21568	Autre matériel, outillage incendie	55 000,00	62 418,00		0,00	0,00	0,00	0,00	62 418,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 764,00	2 538,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 538,00
21828	Autres matériels de transport	60 397,00	979,95		0,00	0,00	0,00	0,00	979,95
21831	Matériel informatique scolaire	27 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21838	Autre matériel informatique	45 000,00	9 384,19		0,00	0,00	0,00	0,00	9 384,19
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	26 860,00	10 334,50		0,00	0,00	0,00	0,00	10 334,50
2188	Autres immobilisations corporelles	123 440,00	8 740,41		0,00	0,00	0,00	0,00	8 740,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 938 714,61	1 209 535,62	0,00	50 000,00	50 000,00	-100 000,00	150 000,00	1 259 535,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	184 207,51		0,00	0,00		0,00	184 207,51
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	184 207,51		0,00	0,00		0,00	184 207,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	721 445,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	719 445,21	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 421 445,21	184 207,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 207,51
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 360 159,82	1 393 743,13	0,00	50 000,00	50 000,00	-100 000,00	150 000,00	1 443 743,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	184 873,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	104 873,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	57 283,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	11 503,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	27 666,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	6 666,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 755,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	80 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		334 873,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 695 032,82	1 804 195,91	92 028,83	92 028,83	1 896 224,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	1 804 195,91	0,00	0,00	1 804 195,91
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	206 045,91	0,00	0,00	206 045,91
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	125 150,00	0,00	0,00	125 150,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	325 500,00	0,00	0,00	325 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 147 500,00	0,00	0,00	1 147 500,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	8 992 995,56	0,00	-6 513 844,08	-6 513 844,08	-6 513 844,08
1641	Emprunts en euros	8 992 995,56	0,00	-6 513 844,08	-6 513 844,08	-6 513 844,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 092 995,56	1 804 195,91	-6 513 844,08	-6 513 844,08	-4 709 648,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		982 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 074 995,56	1 804 195,91	-6 513 844,08	-6 513 844,08	-4 709 648,17
021	Virement de la section de fonctionnement	70 037,26		6 235 872,91	6 235 872,91	6 235 872,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 400 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 000,00		0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	Frais d'études	9 600,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	24 400,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	150 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	97 941,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 258,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	129 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	12 037,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	52 590,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 500,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	790,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	140 419,17		100 000,00	100 000,00	100 000,00
281321	Immeubles de rapport	310 692,83		100 000,00	100 000,00	100 000,00
281351	Bâtiments publics	978,00		0,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	213,00		0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	6 308,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 737,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	155 317,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 800,00		0,00	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 810,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	89 800,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	29 974,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	49 406,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 284,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 435,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	510,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	32 200,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
1021	Dotations	0,00		0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	135 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes d'ordre		1 620 037,26		6 605 872,91	6 605 872,91	6 605 872,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	0,00	6 630 163,91	6 630 163,91	17 000,00	6 613 163,91	6 630 163,91
011	Charges à caractère général (5)	6 311 748,17	0,00	0,00	77 041,00	77 041,00	17 000,00	60 041,00	77 041,00
60611	Eau et assainissement	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	85 061,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	10 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	38 038,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	315 059,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	22 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	56 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	69 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	30 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	110 778,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61228	Autres	3 916,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	12 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	153 719,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	53 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	167 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	69 839,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	96 810,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	230 477,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	35 041,00	35 041,00	0,00	35 041,00	35 041,00
6168	Autres primes d'assurance	194 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	49 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	13 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	62 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 290,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	21 443,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	231 420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	50 580,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	37 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	42 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	97 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	51 369,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	418 754,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	118 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 402,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	466 288,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	220 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	15 647 000,00	0,00		7 250,00	7 250,00		7 250,00	7 250,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	45 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	46 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	46 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	154 740,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 632 360,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	72 060,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	108 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 194 030,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 117 220,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	6 080,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 443 070,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 457 160,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 360,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	66 240,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	56 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	110 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	45 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		7 250,00	7 250,00		7 250,00	7 250,00
014	Atténuations de produits	278 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	275 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	3 816 611,25	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
65131	Bourses	13 414,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	178 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	11 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 744,53	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	904 703,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	550 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 432,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 469 292,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	26 180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	26 827,07	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	581 428,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	7 590,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 250,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 053 359,42	0,00	0,00	149 291,00	149 291,00	17 000,00	132 291,00	149 291,00
66	Charges financières	111 909,32	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	114 647,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 738,16	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	15 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		141 909,32	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
Total des dépenses réelles		26 195 268,74	0,00	0,00	194 291,00	194 291,00	17 000,00	177 291,00	194 291,00
023	Virement à la section d'investissement	70 037,26			6 235 872,91	6 235 872,91		6 235 872,91	6 235 872,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 400 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 400 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 470 037,26			6 435 872,91	6 435 872,91		6 435 872,91	6 435 872,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	14 938,68
Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 676,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 738,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		27 665 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 215 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	267 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	111 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 226 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	8 726 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 675 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	4 364 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	714 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	889 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II			
744	FCTVA	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	284 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478228	Autres personnes privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	982 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 373 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	852 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		27 475 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		27 480 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	184 873,00		0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	104 873,00		0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		184 873,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

MAIRIE DE SORGUES - BUDGET COMMUNE - BS - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	23 489,88
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 23 489,88	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		23 489,88	23 489,88
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET (5)		23 489,88	23 489,88

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	43 500,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 500,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		43 500,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	43 500,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00
--------------	------------------	-------------	-------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	23 489,88
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	66 989,88
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	23 489,88	23 489,88	23 489,88
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	23 489,88	23 489,88	23 489,88
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	23 489,88	23 489,88	23 489,88

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	29 500,00		-5 000,00	-5 000,00	24 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 000,00		5 000,00	5 000,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 500,00		0,00	0,00	43 500,00

TOTAL	43 500,00	0,00	23 489,88	23 489,88	66 989,88
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	66 989,88
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	43 500,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	782 928,00	0,00	0,00	0,00	782 928,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	325 000,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 113 928,00	0,00	0,00	0,00	1 113 928,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 000,00		0,00	0,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 119 928,00	0,00	0,00	0,00	1 119 928,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	29 500,00		-5 000,00	-5 000,00	24 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 000,00		5 000,00	5 000,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 500,00		0,00	0,00	43 500,00

TOTAL	1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	1 163 428,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 163 428,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	582 000,00	0,00	0,00	0,00	582 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	581 428,00	0,00	0,00	0,00	581 428,00
Total des recettes de gestion courante		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	1 163 428,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	1 163 428,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	1 163 428,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 163 428,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	43 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - CUISINE CENTRALE - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	29 500,00		-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	14 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		43 500,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	782 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	105 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	628 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	308,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	325 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	325 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	926,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	73,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 113 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE SORGUES - CUISINE CENTRALE - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 119 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	29 500,00			-5 000,00	-5 000,00		-5 000,00	-5 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	14 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	14 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		43 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	582 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	464 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	581 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	581 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 163 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**Accord cadre Portant préfiguration
du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
Engagements Quartiers 2030**

Préambule :

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite « loi Lamy », a créé une nouvelle géographie prioritaire et relancé les contrats de ville qui sont le cadre de la mise en œuvre locale de la politique de la ville et du partenariat entre les différents acteurs.

En 2014, la loi Lamy a apporté un progrès important en simplifiant la géographie prioritaire, c'est-à-dire les zones dans lesquelles allaient s'appliquer la politique de la ville, en s'appuyant sur un critère unique, celui de la concentration de pauvreté.

Conformément au décret du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville, la Communauté d'Agglomération a identifié sur les communes de Sorgues et de Monteux 4 quartiers prioritaires.

Le présent accord cadre est établi entre la communauté d'agglomération les sorgues du comtat et le préfet de Vaucluse, en préfiguration du contrat de ville, à finaliser conformément à la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 et à la circulaire du 31 août 2023.

Le présent protocole fixe les engagements réciproques entre les partenaires signataires et porte autorisation d'engager les opérations identifiées dans le tableau de programmation des actions 2024 présenté lors du comité de Pilotage.

A l'expiration du délai de l'article 10, les engagements du présent accord cadre sont repris dans le nouveau contrat de ville.

Article 1 : Cadre d'intervention

Le contrat de ville, dit « Engagements Quartiers 2030 », succédera à la précédente contractualisation et constituera le cadre d'action d'une politique de la ville profondément renouvelée.

La politique de la ville, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, vise à répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique, pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants,
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants, parmi lesquelles la sécurité, l'accès à tous les services publics, que ce soit l'offre éducative, périscolaire et extra-scolaire, sportive, culturelle ou sociale,
- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés tout en rendant plus lisibles leurs interventions.

Cette forte ambition se développe à travers :

- Une géographie prioritaire actualisée pour s'adapter au mieux aux réalités du terrain ;
- Une contractualisation recentrée sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien avec les habitants des quartiers ;
- Une mobilisation renforcée et élargie à tous les partenaires concernés ;
- Une stratégie d'intervention articulée avec les politiques publiques, les acteurs et les leviers à mobiliser incluant l'ensemble des partenaires publics et privés pour renforcer la coordination des interventions publiques, dans une logique de parcours ;
- Un renforcement des synergies entre la politique de la ville, la politique de lutte contre la pauvreté et les politiques de développement économique, d'accès et de retour à l'emploi en particulier dans le cadre de la déclinaison territoriale de France Travail, du pacte des solidarités et de la transition écologique ;
- Une participation des habitants à la co-construction du contrat et à son pilotage.

À cet effet, le contrat de ville comportera un socle consacré à des thématiques transversales incluant les modalités de participation des habitants et une partie dédiée aux projets spécifiques au quartier construite avec l'ensemble des acteurs locaux

Article 2 : Le processus d'élaboration du contrat de ville

1. Bilan du précédent contrat de ville
2. Travaux préparatoires à la définition de la nouvelle géographie prioritaire
3. Consultation citoyenne
4. Travail préparatoire interne aux collectivités
 - Clarification des rôles respectifs de l'intercommunalité et des communes sur la base du projet de territoire
 - Constitution du point de vue des collectivités sur la situation des quartiers, de leur population et de leurs composantes
5. Communication et définition du périmètre du quartier prioritaire
6. Mise en place d'un comité de suivi conjoint et resserré de la démarche (Etat – EPCI – Commune)
7. Échanges avec les principaux acteurs du territoire
8. Mise en place d'ateliers de travail thématiques sur la base des priorités d'intervention identifiées lors de la consultation citoyenne et avec les acteurs locaux
9. Définition des enjeux territoriaux, des orientations stratégiques et des objectifs qui structureront le futur contrat
10. Définition d'un plan d'action pour chaque orientation stratégique et formalisation des engagements du droit commun permettant d'y répondre avant toute mobilisation des crédits spécifiques
11. Élaboration de la première programmation avec mention des engagements pluriannuels

Sont en outre obligatoirement annexés au contrat de ville :

- La convention et le projet de convention de renouvellement urbain qui continuera de produire ses effets sur le quartier,
- La convention d'utilisation de l'abattement de TFPB
- L'annexe financière

Article 3 : La géographie prioritaire

3.1. – Le processus de révision de la géographie prioritaire

Pour s'adapter au mieux aux réalités et enjeux locaux, le processus de révision de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans les territoires métropolitains a fait l'objet d'une proposition de la préfecture de Vaucluse co-construite avec les collectivités (communes et EPCI).

Sur la base d'un outil de dessin mis à disposition par l'ANCT faisant apparaître les concentrations de pauvreté et par extension les quartiers potentiellement entrants, sortants ou devant être modifiés, les parties prenantes de l'accord cadre ont retenu les quartiers prioritaires suivants :

- **Establet Générat,**
- **Chaffunes,**
- **Quartier du Vieux Moulin aux Muriers,**
- **Griffons et Centre-Ville.**

Au terme du processus de validation nationale, le nouveau quartier prioritaire « de l'Agglomération les Sorgues du comtat » compte une population estimée à 5536 habitants.

3-2 – Les quartiers prioritaires

La politique de la Ville est portée par la Communauté d'Agglomération les Sorgues du Comtat et les services de l'Etat.

Elle concerne deux communes du territoire de la Communauté l'Agglomération les Sorgues du Comtat, Monteux et Sorgues. 4 quartiers prioritaires de la ville et **5 536 habitants** sont concernés par la géographie prioritaire soit environ **10.9 % de la population de l'agglomération.**

Pour la ville de Monteux 1 Quartier prioritaire de la ville, 1 453 habitants soit environ 11.28% de la population communale.

Les principales caractéristiques de la population du quartier prioritaire donnent à voir (source Insee recensement 2018) :

Quartiers du Vieux Moulin aux Mûriers

- Une population plutôt jeune (32.2% a moins de 25 ans),
- Le niveau d'isolement des ménages (43.2% de personnes seules),
- 42.8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté,
- Un taux d'emploi des 15/64 ans de 54 %

Pour la ville de Sorgues 3 Quartiers prioritaires de la ville, 4 083 habitants soit environ 21.71 % de la population communale.

Les principales caractéristiques de la population du quartier prioritaire donnent à voir (source Insee recensement 2018) :

Chaffunes

- Une population plutôt jeune (43.1% a moins de 25 ans),
- Le niveau d'isolement des ménages (34.1% de personnes seules),
- 45.4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté,
- Un taux d'emploi des 15/64 ans de 42.2 %

Générat-Establet

- Une population plutôt jeune (37.9% a moins de 25 ans),
- Le niveau d'isolement des ménages (33.6% de personnes seules),
- 54.6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté,
- Un taux d'emploi des 15/64 ans de 34.4 %

Griffons et centre-ville

- Une population plutôt jeune (37.5% a moins de 25 ans),
- Le niveau d'isolement des ménages (38.6% de personnes seules),
- 42.8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté,
- Un taux d'emploi des 15/64 ans de 38.8 %

Article 4 : Premiers éléments de diagnostic

Les premiers éléments de diagnostic issus de la première phase, concernent le bilan du contrat de ville. Cela permettra d'élaborer la trame du prochain Contrat de ville. Elle va permettre de constituer une première base d'échanges avec les partenaires. Le diagnostic devra donc être approfondi et enrichi par le regard et la connaissance des partenaires institutionnels, des associations et des habitants.

Article 6 : La participation des habitants

La communauté d'agglomération les Sorgues du comtat et les partenaires concernés s'engagent à poursuivre les actions d'information et de participation nécessaires à la préparation du contrat de ville.

La volonté politique d'une participation des habitants pour la préparation du contrat de ville garantit la prise en compte de la demande d'accompagnement social sur les communes. Elle exprime la nécessité de préserver l'identité et l'histoire des quartiers auxquels les habitants sont fortement attachés et pour lesquels ils possèdent une expertise d'usage.

C'est dans cet état d'esprit que dès l'année 2023, une phase de concertation citoyenne a été initiée à travers un questionnaire réalisé en collaboration avec les adultes relais. Ce questionnaire transmis individuellement a permis aux habitants des quartiers prioritaires de s'exprimer sur les atouts de leur quartier, leurs attentes et leurs priorités pour le futur contrat de ville. Les réponses aux questionnaires proposés localement ont ainsi pu faire l'objet d'une restitution.

Cette première étape doit être renforcée et étendue pour associer les habitants aux propositions de transformations et de prise en charge, mais également pour confronter leurs attentes à celles des autres partenaires du projet. Il s'agit ici d'éviter les incompréhensions, d'enrichir le contenu du projet et de favoriser l'implication des habitants dans l'organisation présente et future de la vie de leur quartier.

Afin de garantir la participation des habitants sur la durée du contrat, le contrat de ville devra définir, dans un volet dédié, le cadre formel de la participation en s'appuyant sur l'ensemble des formats de participation préexistants.

Article 7 : Les actions financées au titre de l'accord cadre

Certaines actions peuvent être financées dans le cadre du présent accord cadre, en raison de leur état d'avancement, de leur pertinence au regard des besoins connus du quartier prioritaire. Leur réalisation immédiate n'est pas susceptible de remettre en cause le projet global ni d'anticiper les arbitrages qui resteront à faire par le comité de pilotage.

Le tableau de programmation des actions 2024 précise la liste et les conditions de mise en œuvre de ces actions, prêtes au plan opérationnel et identifiées à l'issue de l'examen technique partenarial préalable réalisé par les partenaires, puis validées par le Préfet.

Le démarrage des actions doit intervenir au plus tard dans les 3 mois à partir de la signature du présent protocole.

Les opérations financées au titre du protocole font partie intégrante du contrat de ville « **Sorgues du comtat** »

Article 8 : Les financements du BOP 147 au titre de l'accord cadre

Dans le cadre du présent accord cadre, l'État s'engage à apporter au maître d'ouvrage, les subventions correspondant aux opérations financées au titre de l'article 7 et indiquées au tableau financier des actions 2024.

Le financement de l'État se fait dans le respect du cadre d'intervention de la politique de la ville, ainsi que des textes législatifs et réglementaires qui le régissent.

Les signataires du présent protocole s'engagent, quant à eux, sur le plan de financement au tableau financier des actions 2024 qui sera proposé lors du Comité de Pilotage du mois d'avril 2024.

Article 9 : Animation de l'accord cadre de préfiguration du contrat de ville

L'État, la communauté d'agglomération et les communes s'engagent chacun pour ce qui le concerne, à désigner un correspondant technique chargé d'animer la démarche d'élaboration du contrat de ville et de suivre ses différentes étapes.

L'état et la communauté d'agglomération les Sorgues du comtat pilotent et coordonnent le contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ». Ils animent le comité technique et le comité de pilotage et les différents groupes travail.

Les correspondants techniques désignés par les communes participent au comité technique composé de représentants des principaux partenaires du contrat en charge de la préparation des décisions du comité de pilotage.

Article 10 : La finalisation du contrat de ville

La communauté d'agglomération les Sorgues du comtat s'engage à transmettre au Préfet de Vaucluse un dossier complet portant sur le projet global, contenant tous les éléments permettant la finalisation du contrat de ville, dans la perspective d'une présentation au comité de pilotage.

Les éléments complémentaires à apporter, mentionnés notamment à l'article 2 nonobstant les documents non encore identifiés à ce stade, doivent parvenir à la préfecture dans un délai suffisant pour lui permettre de tenir ce délai.

L'objectif est la signature d'un contrat de ville au plus tard le 30 juin 2024, date d'échéance de l'accord cadre de préfiguration. Il reprendra au minimum les opérations couvertes par le programme convenu à l'article 7.

**Le Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat**

Le Préfet de Vaucluse

Le Maire de Sorgues

Le Maire de Monteux